



HAL
open science

Les châteaux du Moyen Âge en Haute-Savoie, entre recherche et mise en valeur. État de la question et perspectives

Laurent d'Agostino, Maud Chevalier, Christophe Guffond, Liliana Ceci

► To cite this version:

Laurent d'Agostino, Maud Chevalier, Christophe Guffond, Liliana Ceci. Les châteaux du Moyen Âge en Haute-Savoie, entre recherche et mise en valeur. État de la question et perspectives. AVER – Anciens Vestiges En Ruines. Colloque final du projet européen, Nov 2012, Aoste, Italie. pp.67-98. hal-02023849

HAL Id: hal-02023849

<https://hal.science/hal-02023849>

Submitted on 22 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES CHÂTEAUX DU MOYEN ÂGE EN HAUTE-SAVOIE, ENTRE RECHERCHE ET MISE EN VALEUR ÉTAT DE LA QUESTION ET PERSPECTIVES

Force est de constater qu'un nombre croissant de châteaux fait l'objet de projets de valorisation, même si la répartition géographique des initiatives et de l'ampleur des projets à l'échelle nationale est très inégale selon les régions. À l'échelle du département de la Haute-Savoie, les initiatives sont relativement récentes. Néanmoins, les approches se font souvent au détriment de la connaissance mais aussi de l'intégrité des monuments. Dans ces derniers cas, soit les restaurations impactent les vestiges au point que les travaux compromettent durablement ou irrémédiablement leur lecture, soit, ce qui est relativement moins grave, les valorisations restituent une lecture tronquée ou désuète du site, dont aucune étude historique ou archéologique récente n'est véritablement entreprise. Le projet « AVER - des montagnes de châteaux » s'est notamment proposé de reprendre ces règles de bon sens et de les diffuser à l'attention des porteurs de projets, publics et privés.

La démarche du projet « AVER - des montagnes de châteaux » : des problèmes, des méthodes

Problématiques

De part et d'autre de la frontière, les partenaires français et italiens ont souhaité dresser un état des lieux patrimonial associant approche scientifique et un bilan de santé du patrimoine castral. Sur le territoire haut-savoyard une prospection thématique a été entreprise sur deux ans et a concerné un corpus de 79 sites répartis sur l'ensemble du département. Bien que la majorité de ces sites soit déjà connue par les services patrimoniaux des collectivités ou de l'État, aucun bilan complet n'avait été réalisé depuis la première moitié du XX^e siècle et les travaux de Louis Blondel, alors archéologue cantonal de Genève, sur les châteaux de l'ancien diocèse de Genève¹. Cette prospection était également l'occasion d'entretenir, voire de tisser, des liens entre les institutions patrimoniales et les propriétaires de châteaux.

Ce travail de terrain, d'abord scientifique, a permis de recueillir de manière synthétique des renseignements sur l'architecture, les dimensions des édifices, les matériaux employés pour la construction ou encore des éléments de datation. Ensuite la prospection a été l'occasion de dresser un état des lieux du niveau de conservation de ce patrimoine et surtout d'en saisir les tendances, dans un environnement haut-savoyard dont l'urbanisation et les équipements corollaires sont en développement constant.

Méthodes

Un corpus de sites témoins

Il a ainsi fallu circonscrire la signification du terme de « château » qui a naturellement fait l'objet d'une littérature abondante². Certains ont même établi une définition relative, notamment par rapport à la maison forte : « la maison forte ne se définit aisément que par rapport à un type d'habitat dépourvu de fortification, la maison plane, et un autre type de résidence, celle-ci puissamment fortifiée, le château³. » Il n'en demeure pas moins que cette définition est très subjective et sert difficilement le propos. Une solution aurait été d'appréhender le château lorsque la documentation le désigne comme *castrum*. Néanmoins ce seul critère n'apparaît pas comme le plus fiable.

D'abord son sens évolue à travers les siècles⁴, ensuite que faire des mentions d'*oppidum*⁵ ou de *castellum*⁶ ? Même le terme de *batie* est difficile à appréhender. N'est-il pas associé à celui de *castrum* pour désigner la Batie

LAURENT D'AGOSTINO*
MAUD CHEVALIER**
CHRISTOPHE GUFFOND**
avec la participation de
LILIANA CECI**

Groupe de recherche
Laurent D'Agostino (dir.)*
Christophe Guffond** (dir.)
Liliana Ceci**
Evelyne Chauvin-Desfleurs*
Maud Chevalier**

avec la collaboration de
Julien Brunet**
Jocelyn Laidebeur**

et la participation de
Maud Gouvry-Lafon***
Eva Lemaitre***
Cynthia Le Renard***
Samir Mahfoudi****
Anne Netter***
Sébastien Niéloud**

* Hadès, bureau d'investigations archéologiques. Agence Rhône-Alpes

** Conseil général de la Haute-Savoie, Direction des Affaires Culturelles, Service archéologique

*** Étudiant stagiaire

**** Assemblée des Pays de Savoie

1. BLONDEL Louis, Châteaux de l'ancien diocèse de Genève. Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève, 1956, rééd. 1978.

2. FOURNIER Gabriel, Le Château dans la France Médiévale. Essai de sociologie monumentale, Paris, Aubier, 1978 ; MESQUI Jean, Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence, 1, Paris, Picard, 1991 et MESQUI Jean, Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence, 2, Paris, Picard, 1993. (voir également son site www.mesqui.net) ; BUR 1986, etc.

3. BUR Michel, La Maison Forte au Moyen Âge. Acte de table ronde de Pont-à-Mousson (31 mai-3 juin 1984), Paris, éd. du CNRS, 1986, p. 7.

4. Nous pouvons citer l'étude lexicographique de la Chronique d'Adémar de Chabannes, rédigée au début du XI^e siècle (DEBORD André, « *Castrum* et *Castellum* chez Adémar de Chabannes », dans *Archéologie Médiévale*, IX, 1979, p. 97-113).

5. Cruseilles et Thonon sont désignés comme des oppida avant d'être des castra.

6. Féternes est désigné comme *castellum*.

7.
Voir la notice consacrée à ce site.

8.
Par ailleurs désigné comme *batie*. Le site de Montforchet est une petite fortification développée à l'extrémité d'une petite montagne à 1539 m d'altitude. Aucun habitat permanent ne se trouve et ne s'est jamais trouvé dans les environs immédiats de cette place, au moins depuis le Moyen Âge.

9.
BLONDEL Louis, op. cit., p. 1. Cette démarche est notamment celle suivie par Pierre-Yves Laffont dans son étude sur les châteaux du Vivarais (LAFFONT Pierre-Yves, Atlas des châteaux du Vivarais, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne n° 25, Lyon, ALPARA, 2004).

10.
MARIOTTE Jean-Yves, PERRET André, Atlas historique de la Savoie, Paris, CNRS, 1979, planches XXI et XXII.

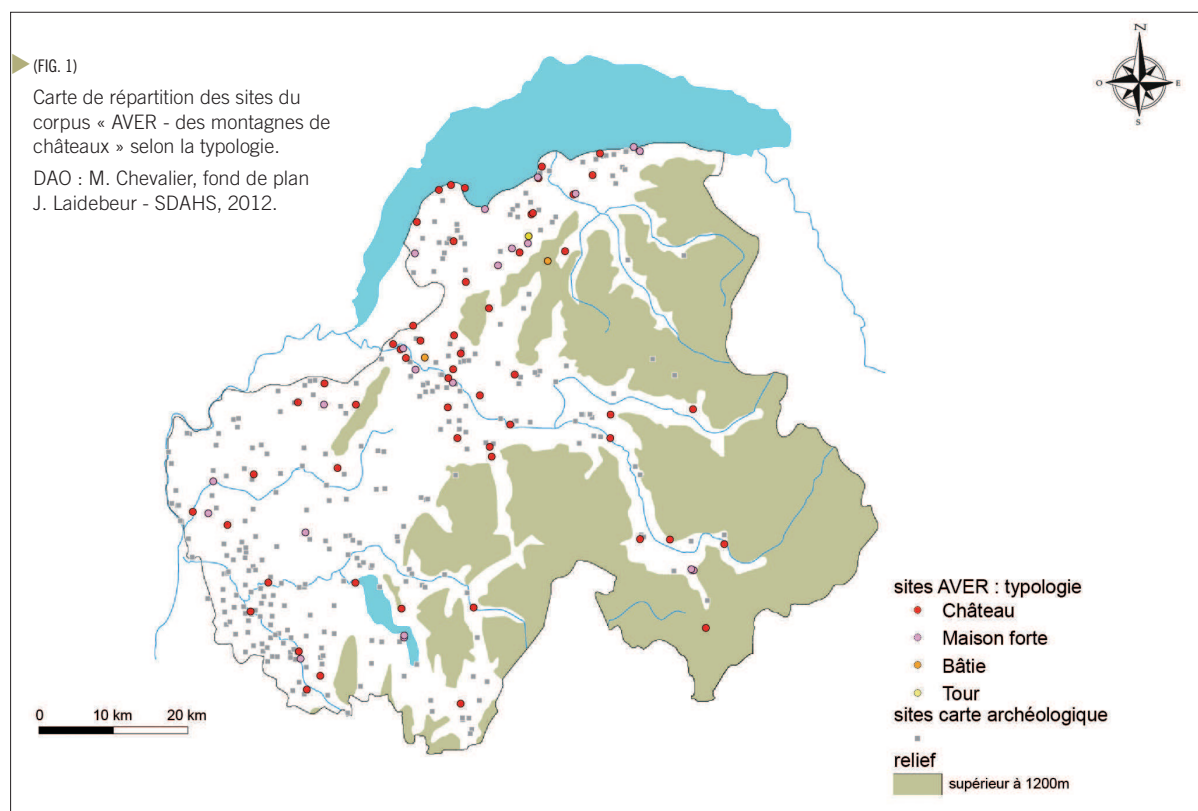
11.
Bon nombre de ces places du nord de l'actuel territoire de la Haute-Savoie jouent encore un rôle durant la période moderne et plus spécifiquement durant les guerres de religion du XVI^e siècle, ce qui a d'ailleurs causé la perte d'une bonne partie d'entre elles...

12.
Composées à la fois de personnes du Service archéologique du Conseil Général et de son prestataire, le bureau d'investigations archéologiques Hadès.

Dardel (Arthaz-Pont-Notre-Dame)⁷ ? Cela pourrait, en l'occurrence, se justifier puisque ce site est un centre de châtelainie comportant un bourg, mais le terme de *castrum* se substitue, et c'est en cela bien plus problématique pour établir avec certitude des statuts, au terme de *batie* pour le site de Montforchet (Lullin)⁸ !

Le travail documentaire montre que le terme est difficile à saisir et un site peut se voir alternativement désigné comme *castrum* puis maison forte (*domus fortis*). Partant du constat que la seule sélection des sites sur la base de sa mention sous le terme de *castrum* n'était pas suffisante, le choix a été fait de se restreindre prioritairement aux centres de châtelainies princières attestées aux XIII^e et XIV^e siècles. Ce critère de sélection n'est en rien novateur puisque c'est un de ceux qui avaient été retenus par Louis Blondel il y a soixante-dix ans⁹. Les premiers documents ayant servi de référence à opérer ce choix sont les travaux d'André Perret et de Jean-Yves Mariotte¹⁰ livrant un état des lieux entre le milieu du XIII^e et le milieu du XIV^e siècle. A l'instar des auteurs précités, nous avons étoffé cette première armature du corpus en y rajoutant des sites dont l'intérêt archéologique ou historique nous semblait justifié, portant le total des sites à étudier au nombre de 79 (FIG. 1).

Il s'agit essentiellement de places militaires ou de forteresses seigneuriales d'envergures hétérogènes mais qui ont toutes joué un rôle avéré dans les différents conflits qui ont animé la région au cours de la période médiévale¹¹. Le facteur temps a été le premier critère à influencer la définition du périmètre de ce travail car les équipes de terrain¹² étaient les mêmes que celles qui ont eu à assurer les recherches archéologiques sur le site des châteaux d'Allinges. La temporalité du projet (trois années : de 2010 à 2012) a poussé à phaser la prospection en deux temps : une première année -2010- a été consacrée à l'étude des territoires des arrondissements de Saint-Julien-en-Genevois et de Thonon-les-Bains et la seconde année -2011- à celle des territoires des arrondissements d'Annecy et de Bonneville. Ces contraintes contribuent à justifier les limites fixées à ce travail.



Bilan documentaire

Le cadre de cette étude a restreint la recherche documentaire à l'analyse des seules sources publiées. Ce choix présente l'avantage de la rapidité mais, nous en sommes conscients, sous-entend bien des inconvénients. Le premier, et non des moindres, est que les informations sont d'office le fruit de l'interprétation de l'auteur de leur publication. Le second est la disparité de la documentation (qualitativement et quantitativement) entre les différentes parties du territoire retenu. Les grandes études entreprises séparément¹³ et conjointement¹⁴ par Matthieu de la Corbière et Nicolas Carrier, par exemple, documentent certaines parties de notre territoire, impliquant un déséquilibre conséquent de documentation par rapport aux autres parties du département qui n'ont pas fait l'objet d'études similaires. L'étude documentaire s'est donc basée autant que possible sur les publications récentes, donnant la préférence aux interprétations avancées par les chercheurs contemporains¹⁵ sur celles plus anciennes et notamment produites par Louis Blondel¹⁶. Ce dernier ouvrage reste par défaut la référence sur le sujet qui nous intéresse ne serait-ce que par les observations archéologiques qu'il a pu faire. En effet de nombreux sites ont considérablement évolué, sinon complètement disparu, depuis son passage. Il a également l'avantage d'avoir abordé le sujet à l'échelle du territoire du diocèse de Genève et donc d'offrir une vision comparative. Sur le plan exclusivement historique, certaines publications anciennes faisant toujours référence ont été régulièrement exploitées. Il s'agit d'abord du *Regeste Genevois*¹⁷ et du *Fasciculus temporis*¹⁸. Ensuite le travail considérable entrepris par Amédée de Foras et ses continuateurs entre 1863 et 1938¹⁹ sur les familles nobles de Savoie a été mis à contribution. Au-delà, l'ensemble des monographies communales anciennes comme récentes, sur le territoire desquelles se trouvent des sites fortifiés retenus dans ce corpus, a été consulté. Il en a été de même pour les études consacrées à des châteaux. Les sources archéologiques ont bien sûr été exploitées. La recherche documentaire s'est ainsi appuyée sur tous les rapports de fouilles, de prospection, travaux universitaires et études disponibles.

Ces données ont servi à la production de notices historiques toutes construites sur le même modèle et en se voulant brèves et synthétiques. Avant d'aborder le site, le propos porte sur la localité, sa situation dans la géographie actuelle et dans le contexte géopolitique médiéval. Dans un second temps, lorsque cela permet d'éclairer la compréhension d'un site castral, le lignage qui le détient au Moyen Âge est abordé, les mentions des hommes précédant en effet bien souvent celles des sites dans les sources. Dans un troisième temps vient l'histoire du site castral et ensuite, lorsque les informations ont été retrouvées, les principales phases de travaux qu'ont connu les bâtiments. Le développement historique ne s'arrête bien souvent pas au début du XVI^e siècle, limite la plus récente de la période prise en compte dans notre corpus. La plupart des sites de la partie septentrionale du Département s'est en effet trouvée touchée par les guerres de religion du XVI^e siècle et il a semblé intéressant de rassembler, toujours synthétiquement, les informations sur l'évolution de ces sites jusqu'à nos jours.

A cette documentation plutôt textuelle, s'est ajoutée un travail de recherche dans différentes collections publiques et privées locales et régionales²⁰ afin de dresser un bilan du mobilier archéologique provenant des châteaux retenus dans le cadre du corpus. La mise en perspective de ces collections a permis de rassembler des informations sur les décors architecturaux, les périodes et les types d'occupation de différents châteaux.

Une autre source extrêmement riche est la documentation iconographique. Après trois années de recherche, plus de 700 documents (dessins, peintures, lithographies, gravures, cartes postales, photographies, affiches...) ont pu être collectés venant illustrer le seul patrimoine castral haut-savoyard. Ce travail de recherche iconographique ne s'est pas cantonné aux sites du corpus retenus pour la prospection thématique du projet « AVER - des montagnes de châteaux » mais a cherché à prendre en compte tous les édifices fortifiés du Moyen Âge dans le département de la Haute-Savoie.

13. CORBIERE (de la) Matthieu, PIGUET Martine, SANTSCHI Catherine, Terres et châteaux des évêques de Genève - Les mandements de Jussy, Peney et Thiez des origines au début du XVII^e siècle, Annecy-Genève, Académie salésienne, 2001 ; CORBIERE (de la) Matthieu, L'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève, Annecy, Académie salésienne, 2002 ; CARRIER Nicolas, La vie montagnarde en Faucigny à la fin du Moyen Âge - Economie et Société - Fin XIII^e - Début XVI^e siècle, L'Harmattan, 2001...

14. CARRIER Nicolas, CORBIERE (de la) Matthieu, Entre Genève et Mont-blanc au XIV^e siècle, Enquête et contre-enquête dans le Faucigny delphinal de 1339, Genève, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 2005.

15. Outre les auteurs cités ci-dessus il faut rajouter Daniel de Raemy, Monique Constant, Elisabeth Sirof, Gérard Détraz, Guido Castelnuovo, Bernard Demotz, Roger Devos...

16. BLONDEL Louis, op. cit.

17. LULLIN Paul, LE FORT Charles, Régeste genevois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève avant l'année 1312, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 1866.

18. MALLET Edouard, « La plus ancienne chronique de Genève. 1303-1335 », dans Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 9, 1855, p. 291-317.

19. FORAS (De) Amédée, Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie - A-Che, I, Grenoble, E. Allier, 1863 ; FORAS (De) Amédée, Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie - Che-For, II, Grenoble, E. Allier, 1878 ; FORAS (De) Amédée, Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie - For-Men, III, Grenoble, E. Allier, 1893 ; FORAS (De) Amédée, Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie - Men-Por, IV, Grenoble, E. Allier, 1893 ; FORAS (De) Amédée, MARESCHAL (De) François, VIRY (De) Pierre, Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie - Por-Y, V, Grenoble, E. Allier, 1910 ; FORAS (De) Amédée, MARESCHAL (De) François, VIRY (De) Pierre, YVOIRE (D') François, Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie - A-BL, VI, Grenoble, Allier, 1938.

20. Musée-château d'Annecy, Dépôt de fouilles de Thonon-les-Bains, Musée de la poterie savoyarde d'Evires, Musée d'Art et d'Histoire de Genève, Dépôt de fouilles de la Haute-Savoie à Annecy, collections du château d'Avully (Brenthonne).

Enfin les cadastres ont servi à l'élaboration d'un important travail cartographique²¹. La matière première de ce travail a été les plans cadastraux, qu'ils aient été produits dès 1730, sous la période napoléonienne (vers 1810), après l'Annexion de la Savoie à la France (1860) ou bien récemment. La Savoie a en effet la chance d'avoir fait l'objet d'un vaste projet de cadastration dans les années 1728-1738²² livrant de précieuses informations sur le paysage de l'époque et notamment des représentations des parcelles bâties et non bâties. Ces différents cadastres révèlent donc scrupuleusement (dans un but avant tout fiscal) l'emprise de tous les bâtiments, qu'ils soient entre 1728 et 1738 soumis ou non à l'impôt (relevant de propriétaires roturiers, religieux ou nobles). Les comparaisons entre les différentes représentations cadastrales permettent de saisir les évolutions de chacun de ces sites sur les trois derniers siècles.

État des lieux des sites sur le terrain

Comme nous avons pu le dire précédemment, l'un des enjeux de la prospection de terrain était de reprendre contact avec les sites de châteaux et leurs propriétaires. Cette approche a impliqué des démarches dans un état d'esprit d'ouverture auprès des propriétaires, qu'ils soient particuliers ou des collectivités, afin de se garantir l'accès aux sites. Cette présence sur l'ensemble du territoire est apparue comme primordiale pour le service de la collectivité départementale qui portait le projet du côté français. Un autre enjeu lié à cette démarche d'approche ouverte était de pouvoir prendre connaissance des différentes volontés locales de valorisation, le plus souvent ignorées des institutions patrimoniales, et d'en proposer un éventuel accompagnement en rappelant toujours les contraintes réglementaires liées tant à la protection des monuments qu'à celle du patrimoine archéologique²³.

Fort de ces motivations, l'état des lieux de terrain a consisté en une première approche des propriétaires afin d'en obtenir les autorisations d'accès. Une fois ces dernières obtenues les visites se sont déroulées en leur présence, ou non. Toutefois lorsqu'ils étaient présents nous leur avons toujours accordé une oreille attentive car, bien qu'ignorant parfois l'histoire médiévale de leurs sites, les propriétaires détiennent souvent de riches informations sur leur histoire récente, les découvertes qui ont pu survenir, les travaux et ou modifications, etc.

Les observations sur le terrain ont été consignées sur des fiches papiers permettant l'enregistrement des informations relatives au site, aux différents espaces qui le composent et aux phases de construction. L'état des lieux s'est appuyé sur une importante campagne photographique ayant produit plusieurs milliers de clichés. Les observations relevées ont permis de rédiger une notice archéologique pour chacun des sites établie dans le même esprit que les notices historiques.

Développement d'outils d'analyse et de gestion

La volonté de produire des données statistiques et spatiales communes aux partenaires français et italiens et donc propres à l'échelle du projet « AVER - des montagnes de châteaux » a guidé dès le début le travail de prospection mené en Haute-Savoie. Un outil de gestion des données a ainsi été conçu de manière transfrontalière par des représentants de la Surintendance des Biens Culturels de la Vallée d'Aoste (Antonio Sergi, architecte, et Gabriele Sartorio, archéologue), du Service départemental de l'archéologie de la Haute-Savoie (Christophe Guffond) et du bureau d'études Hadès (Laurent D'Agostino) puis réalisé par ce dernier avec la collaboration de Jocelyn Laidebeur du Service départemental de l'archéologie de la Haute-Savoie. Les données sont organisées autour de quatre fichiers principaux : celui des Sites, celui des Historiques, celui des Espaces et celui des Phases de construction²⁴. C'est cette organisation des données qui a guidé le protocole d'enregistrement sur le terrain. Ces quatre fichiers principaux sont complétés par des fichiers destinés à gérer les photographies, l'iconographie, les relevés de terrain réalisés par l'équipe en place, la bibliographie, les rapports et études non publiées,

21. Réalisé par Maud Chevalier du Service archéologique de la Haute-Savoie.

22. BRUCHET Max, Notice sur l'Ancien cadastre de Savoie - Collection : Sources et méthodes de l'histoire de la Savoie, 1, Annecy, Annecy : Archives de la Haute-Savoie, 1977.

23. La prospection a permis par exemple de proposer un accompagnement aux communes de Lullin et de Châtillon-sur-Cluses, engagées dans des réflexions autour de la conservation et de la valorisation de leur patrimoine castral.

24. D'AGOSTINO Laurent (dir.), GUFFOND Christophe, CECI Liliana, CHAUVIN-DESFLEURS Evelynne, CHEVALIER Maud, avec la collaboration de GOUVRY-LAFON Maud, LAIDEBEUR Jocelyn, NIELOUD Sébastien, Les sites castraux de la Haute-Savoie (arrondissements de Saint-Julien-en-Genevois et de Thonon-les-Bains), SDAHs - Hadès, 2011, p. 68-71.

ainsi que les données de protection, des propriétaires, des restaurations et de valorisation. Pour des raisons de calendrier les acteurs français ont été les premiers à avoir développé la base de données sous un environnement Filemaker Pro, alors que les partenaires italiens l'ont développé dans un second temps sous un environnement Access, en renvoyant à la fin du projet le travail de fusion des bases. La solution pour cette fusion apportée côté français, grâce à l'investissement du Service régional de l'Inventaire²⁵, est celle du schéma SDAPA (Structure Documentaire pour l'Architecture, le Patrimoine et l'Archéologie). Le schéma .XML SDAPA se destine aux organisations souhaitant donner une forme XML à des informations rédactionnelles et des données, c'est-à-dire souhaitant procéder à la réalisation d'applications documentaires en XML, généralistes ou spécialisées, dans les différents domaines des patrimoines culturels²⁶.

Ce schéma constitue un langage commun permettant de rassembler les données des deux bases Filemaker et Access, à des fins de partage, d'archivages et d'export vers des outils type SIG. Il offre les avantages de l'archivage mais aussi de l'interopérabilité des données. Si à l'heure où nous écrivons ces lignes²⁷, cette solution n'a toujours pas été mise en œuvre, l'ensemble des acteurs reste convaincu qu'elle offre tous les atouts sur le plan de la conservation des données, de leur partage et de leur accessibilité.

Un retour sur expériences : restaurations et aménagements de sites

Les travaux de l'équipe de recherche ont permis de faire le point sur la documentation écrite et les publications existantes, mais aussi sur l'état de conservation des édifices et les différentes campagnes de travaux qu'ils ont parfois subi, avec ou sans étude archéologique. Si certains sites ont été complètement oubliés et sont noyés dans la végétation, d'autres ont connu de profonds bouleversements ou se dégradent très rapidement, nécessitant des prises de décision pour assurer leur conservation à long terme.

Les recherches visent aussi à revenir sur les travaux récents de restauration ou de valorisation des châteaux. Un retour critique sur les expériences menées ces dernières années permet de faire le bilan des méthodes, des systèmes de protection patrimoniale existants, de la durabilité des restaurations. Nous verrons que la protection du patrimoine castral haut-savoyard est plus qu'incomplète, en grande partie à revoir, et que bon nombre de protections que l'on peut qualifier de désuètes ont des conséquences néfastes sur la conservation de ce patrimoine.

Les soixante dernières années apparaissent bien comme une période d'évolution rapide de leur état de conservation pour les châteaux en ruine, menacés par l'urbanisation, la mécanisation des travaux, la volonté parfois mal canalisée d'entretenir ou de restaurer des sites fragiles.

Les résultats de la prospection ont dès le début été pensés comme une base de réflexion destinée à établir des urgences pour envisager la protection de certains sites et aussi pour définir des problématiques potentielles de recherche. À ce titre, ce travail de terrain a offert des sujets de travaux universitaires à deux étudiantes²⁸.

Un bilan critique des actions déjà menées en matière de recherche, de conservation, de restauration et de mise en valeur sur les différents sites inventoriés a été dressé. L'évaluation des restaurations et valorisations réalisées dans le département a bénéficié d'une mise en perspective avec des sites ayant fait l'objet de mesures conservatoires et/ou de valorisation selon différentes approches en Vallée d'Aoste (châteaux de Cly, Châtel-Argent) mais également dans le département de la Savoie (Tours de Montmayeur à Villard-Sallet et Château d'Essert-Blay). L'étude et l'analyse des projets de restauration et de valorisation entrepris ces dernières années en Savoie et en Haute-Savoie a d'ailleurs donné lieu à l'un des travaux universitaires dont nous avons parlé plus haut et qui a été confié à Anne Netter²⁹.

25.
En la personne d'Yves Godde.

26.
<http://www.culture.gouv.fr/culture/dp/schema-DAPA/>

27.
Septembre 2012.

28.
La première étudiante est Cynthia LE RENARD, qui a travaillé sur Quatre châteaux de la moyenne vallée de l'Arve (Bonneville, Châtillon-sur-Cluses, Cluses et Faucigny) dans le cadre d'un travail de Master 1^{ère} année « Histoire de l'Art et patrimoine » à l'Université Lumière Lyon 2 en 2010 et 2011. La seconde est Anne NETTER, auteur d'un travail sur La restauration et la valorisation des châteaux en ruine médiévaux dans les deux Savoie, dans le cadre d'un stage de Master professionnel 2^e année « Patrimoine bâti du Moyen Âge à l'époque contemporaine » à l'Université Lumière Lyon 2, du 1^{er} février 2011 au 28 mai 2011.

29.
Voir la note ci-dessus.

30. BRUCHET Max, Le château de Ripaille, Paris, 1907 ; BAUD Henri, Le château de Ripaille, Thonon, 1979.

31. BRUCHET Max, Etude archéologique sur le château d'Annecy suivie des comptes de la construction et d'inventaires inédits, Annecy, Abry, 1901 ; DUCIS Claude-Antoine, « Le château d'Annecy », dans Revue savoisiennne, 1884, p. 13 ; GRANDCHAMP Georges, Le château d'Annecy, Annecy, 1978 ; GRANDCHAMP Georges, « Des fortifications d'Annecy », dans Annesci, 19, 1973, p. 129-143 ; MENABREA Léon, « Comptes de Mathilde de Boulogne relatifs au château d'Annecy », dans Revue Savoisiennne, 1857, p. 8.

32. BAUD Henri, MARIOTTE Jean-Yves, Histoire des communes savoyardes - Le Chablais, Le Faucigny et Le Genevois, 3 vol., Roanne, Horvath, 1981.

33. BROCARD Edmond, SIROT Elisabeth, Châteaux et maisons fortes savoyards, Le Coteau, Horvath, 1981 ; REGAT Christian, AUBERT François, Châteaux de Haute-Savoie, Chablais, Faucigny, Genevois, Saint-Gingolph, Cabédita, 1994.

34. DUPARC Pierre, Le comté de Genève - IX^e-XV^e siècle, Genève, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 1955.

35. DEMOTZ Bernard, « Les fortifications de pierre dans le Comté de Savoie », dans Congrès des Sociétés Savantes de Savoie, 1981, p. 119-134 ; DEMOTZ Bernard, Le comté de Savoie du XI^e au XV^e siècle - Pouvoir, château et Etat au Moyen Age, Genève, Slatkine, 2000 ; DEMOTZ Bernard, « La noblesse et ses résidences en Savoie », dans Revue Savoisiennne, 1982, p. 129 ; DEMOTZ Bernard, « L'état et le Château au Moyen-Âge : l'exemple savoyard », dans Le journal des savants, 1987.

36. CORBIERE (de la) Matthieu, L'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève, Annecy, Académie salésienne, 2002 ; CARRIER Nicolas, CORBIERE (de la) Matthieu, Entre Genève et Mont-blanc au XIV^e siècle, Enquête et contre-enquête dans le Faucigny delphinal de 1339, Genève, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 2005.

37. CHALMIN-SIROT Elisabeth, « Les Résidences des comtes de Genève et des comtes de Savoie à la fin du Moyen Âge », dans Palais royaux et princiers au Moyen Age. Actes du VI^e congrès international d'Archéologie médiévale, Le Mans, 1996, p. 133-147 ; CHALMIN-SIROT Elisabeth, Résidence Seigneuriale au Moyen Âge, comté de Genève, Faucigny, Chablais, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1998 ; CHALMIN-SIROT Elisabeth, « Les modèles princiers et leur imitation dans le milieu seigneurial en territoire genevois et savoyard (XIV^e-XV^e s.) », dans Aux Marches du palais. Actes du VII^e congrès international d'Archéologie médiévale, Le Mans, 2001, p. 113-122.

38. BLONDEL Louis, Châteaux de l'ancien diocèse de Genève. Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève, 1956, rééd. 1978.

Le château comme objet scientifique : historiographie des recherches et état des connaissances

Les châteaux de la Haute-Savoie ont fait l'objet de nombreuses études depuis le XIX^e siècle. La plupart est basée sur l'analyse des sources historiques, même si les études archéologiques renouvellent notre connaissance de l'architecture castrale depuis une trentaine d'années. En revanche, ce sont surtout le château lui-même et les lignages nobles qui les ont construits et possédés qui ont été étudiés, sans mettre à profit cet objet architectural pour l'étude des sociétés et sans exploiter la totalité de la documentation disponible. De nouvelles approches permettent aujourd'hui de renouveler notre connaissance de ces monuments.

Historiographie des recherches

Sans reprendre ici la totalité de la bibliographie disponible, les publications relatives aux châteaux haut-savoyards abondent dès le milieu du XIX^e siècle. *L'Armorial de Savoie*, édité par le comte de Foras, constitue toujours une source précieuse à la fois sur les familles nobles, mais aussi sur leurs propriétés. Des sites prestigieux font l'objet d'études approfondies, à commencer par le château de Ripaille à Thonon-les-Bains³⁰ ou le château d'Annecy³¹. Les châteaux font également l'objet de notices parfois détaillées dans *l'Histoire des communes savoyardes*³², ou de publications grand public³³.

Les grandes études universitaires sur les structures politiques médiévales menées par Pierre Duparc sur le Comté de Genève³⁴ ou par Bernard Demotz sur le Comté de Savoie³⁵ abordent évidemment la question du château sous l'angle des résidences princières et de leur rôle dans la structuration des territoires. Plus récemment, les travaux de Matthieu de la Corbière et de Nicolas Carrier³⁶ ont permis de réinterpréter nombre de sources et offert de nouvelles synthèses sur les périodes liées à la construction des états aux XIII^e et XIV^e siècles. Toutefois, les monuments eux-mêmes ne sont souvent abordés que sous un angle très global, ou pour leur rôle militaire, sans que les détails de l'architecture ou de l'évolution des sites ne soient véritablement étudiés.

Ces aspects sont partiellement comblés par les approches archéologiques depuis les années 1980, même si les études restent rares. Hormis les travaux nombreux menés par Elisabeth Sirot durant une vingtaine d'années sur les résidences aristocratiques savoyardes, abordant à la fois les châteaux et les maisons fortes³⁷, il apparaît que les études de terrain, mobilisant les ressources de l'archéologie du sous-sol comme du bâti, n'ont touché que peu de sites.

Les travaux de Louis Blondel sur les châteaux de l'ancien diocèse de Genève, publiés en 1956³⁸, constituent la première grande synthèse abordant les châteaux en croisant à la fois les sources historiques et archéologiques ; illustré de nombreux plans interprétatifs réalisés sur la base des mappes sardes, cet ouvrage fournit des éléments de comparaison encore fort utiles aujourd'hui, même si des approches plus approfondies remettent en question les interprétations proposées par Blondel.

Le Congrès archéologique de France tenu en 1965³⁹ en Savoie a été l'occasion de plusieurs articles synthétiques, sans renouveler fondamentalement les connaissances : Ripaille à nouveau, Annecy, Clermont-en-Genevois, Allinges. Elisabeth Sirot a pu balayer l'ensemble du territoire haut-savoyard, mettant en exergue de nombreux sites, à commencer par le château d'Annecy⁴⁰. Des travaux d'étudiants, pour la plupart inédits, ont en outre offert plusieurs monographies de sites (Sallenôve, Allinges)⁴¹ ou parfois porté sur des sources inédites⁴². Depuis le début des années 2000, quelques études ont précédé ou accompagné des projets de restauration de sites ou de réhabilitation ; elles ont pu être produites soit dans le cadre de mémoires universitaires ou de stages et se limitant à des analyses d'élévations (Chaumont)⁴³, soit par des équipes professionnelles (maisons fortes de Hautetour et du Châtelet à Saint-Gervais-les-Bains, château de Rives à Thonon, château de Regard à Clermont-en-Genevois)⁴⁴, ces deux approches n'autorisant pas la même finesse ou la même fiabilité dans les résultats et dans les recherches, ne serait-ce que pour des raisons budgétaires.

Les suivis de travaux (Faucigny) et l'archéologie préventive fournissent aussi leurs lots de données, même si les recherches restent rares et concentrées sur les sites majeurs, à commencer par le château d'Annecy⁴⁵ (FIG. 2).

Néanmoins, il faut le reconnaître, les programmes de recherche de longue haleine menés sur un ou plusieurs sites haut-savoyards de grande ampleur, associant études de bâti et fouilles dans une perspective d'analyse diachronique restent exceptionnels (château du Vuache à Vulbens, châteaux d'Allinges)⁴⁶.



(FIG. 2)

Fouilles préventives du parvis du château d'Annecy (sous la direction de Jacynth Crozier, ACTER) et découverte de la barbicanne protégeant l'entrée.

© L. D'Agostino, Hadès, 2009.

39. Congrès archéologique de France. Savoie. 1965, Paris, Société Française d'Archéologie, 1965.

40. SIROT-CHALMIN Elisabeth, POISSON Jean-Michel, Tour et logis perrière au château d'Annecy, Centre Rhône-Alpin de Documentation sur le Château Médiéval, 1991 ; CHALMIN-SIROT Elisabeth, « Contributions des sources écrites à l'étude du château : Annecy, résidence seigneuriale du XIV^e siècle », dans Cahiers d'Histoire, XXXIII, 1988, p. 15.

41. HAVETTE Frédérique, Etude historique et analyse architecturale du château de Sallenoves (Haute-Savoie) (2 vol.), Mémoire de Maîtrise, Université Paris IV, 1976 ; LEVERT Véronique, Le Château-Vieux des Allinges. Étude archéologique (2 vol.), Maîtrise d'archéologie médiévale, sous la direction de Nicolas Reveyron, Université Lumière - Lyon 2, 2004.

42. Toullec Laetitia, Recherche Iconographique. Châteaux, résidences et maisons fortes de Haute-Savoie, XI^e-XX^e siècle, Rapport de stage, Direction des Affaires Culturelles de la Haute-Savoie, sous la direction de CHORIER Corinne et SERRALONGUE Joël, 2001.

43. LEVERT Véronique, Etude archéologique du château de Chaumont (74) en vue de la consolidation et de la mise en valeur de ses ruines, Rapport de stage, Service départemental d'Archéologie de la Haute-Savoie, 2005.

44. FEIHL Olivier (dir.), Saint-Gervais-les-Bains - Château de Hautetour - Diagnostic archéologique préliminaire juillet-août 2006 (3 vol.), ARCHEOTECH, 2006 ; D'AGOSTINO Laurent (dir.), GUFFOND Christophe, CECI Liliana, NAVETAT Mylène, La maison forte du Châtelet (commune de Saint-Gervais-les-Bains, Haute-Savoie). Rapport final d'opération archéologique (2 vol.), Service départemental d'archéologie de la Haute-Savoie, 2009 ; CORVISIER Christian, Château de Rives - Etude architecturale et historique, Architectes - Muséographes Cléris Daubourg, 2006 ; D'AGOSTINO Laurent (dir.), CHAUVIN-DESFLEURS Evelyne, Château de Regard (Clermont-en-Genevois, Haute-Savoie). RFO de prospection, 3 vol., Hadès, 2011.

45. VICARD Tommy, Annecy (Haute-Savoie, Rhône-Alpes). Esplanade du château, rapport de diagnostic, INRAP, 2009 ; CROZIER Jacynth, ZIEGLER Laure, BENEZET Jérôme, Fouille préventive de la Place du Château, Annecy (Haute-Savoie), rapport de fouille préventive, ACTER, 2010 ; BONHOMME Florian, LIBOUTET Marion, Annecy (74), Musée-Château. Façades ouest et retour nord, étude archéologique du bâti, rapport de fouille préventive, Archeodunum, 2011.

46. RAYNAUD Frédéric, Le château et la seigneurie du Vuache. Haute-Savoie. Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes, 6, Lyon, ALPARA, 1992 ; concernant Allinges, voir l'article dédié à ce site dans les présents actes.

Bien ou mal connus ? Bilan et perspectives de recherche

Sur la base de ce constat, les châteaux de la Haute-Savoie sont-ils bien ou encore mal connus ? Quels grands traits de l'architecture castrale ont été étudiés par les historiens et les archéologues ? Quels sujets de recherche et quelles sources sont encore peu ou pas exploités ?

Les sources et leur exploitation

Les sources relatives aux châteaux sont nombreuses, mais leur exploitation reste très inégale. Les sources d'archives en particulier restent très partiellement connues. Si les grandes publications classiques offrent un panel de textes édités ou du moins exploités, la majeure partie des données comptables restent inédits, voire inexplorés. Les comptes de châtelainies sont en bon état de conservation, malgré une relative dispersion entre les Archives départementales de la Savoie et celles de la Haute-Savoie ; riches d'informations sur la gestion des châteaux au quotidien aux XIII^e et XIV^e siècles, ces textes livrent dans la plupart des cas des informations précieuses sur les campagnes annuelles de travaux, les provenances des matériaux de construction, les garnisons des châteaux et leurs sources de revenus. Toutefois, bien peu ont été dépouillés et édités, malgré les efforts des chercheurs⁴⁷, et ces sources ne concernent pour la plupart que les châteaux des comtes de Savoie, qui ont mis en place une véritable administration pour la gestion de leurs domaines. D'autres sources ne sont connues que par de courtes notices, même si elles éclairent les périodes hautes de la mise en place du réseau castral et surtout des lignages chevaleresques⁴⁸. Par ailleurs, les chartes de franchise par exemple, qui concernent de nombreux bourgs castraux, n'ont été que très partiellement éditées⁴⁹.

Sur le plan de l'archéologie, les châteaux haut-savoyards se révèlent encore peu exploités de manière approfondie. Si les maisons fortes ont fait l'objet de multiples recherches et de campagnes de datation dendrochronologiques appuyées par les travaux d'Elisabeth Sirot, les châteaux souffrent d'une carence des recherches pluridisciplinaires associant historiens et archéologues.

47.

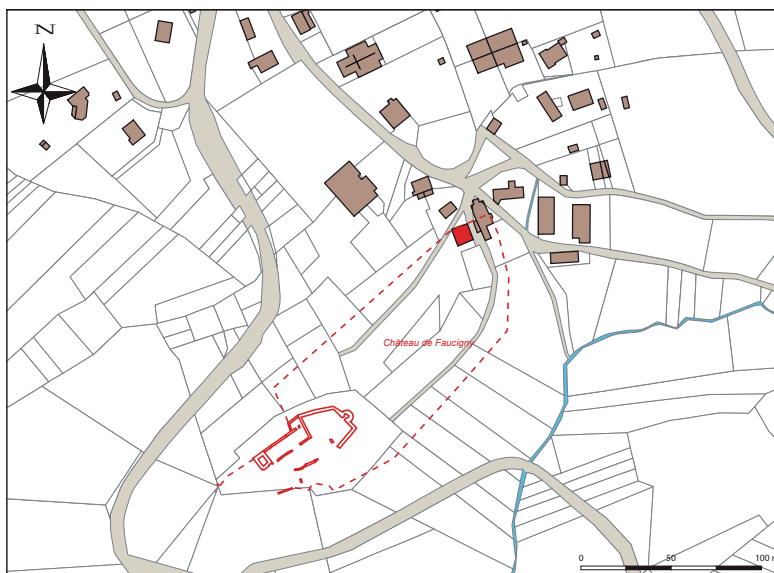
GUILLERÉ Christian, GAULIN Jean-Louis, « Des rouleaux et des hommes : premières recherches sur les comptes de châtelainies savoyards », dans *Etudes Savoisiennes*, 1, Chambéry, 1992, p. 51-108 ; GUILLERÉ Christian, « Dernières recherches sur les comptes de châtelainies savoyards », *Mélanges en l'honneur d'Albert Rigaudière*, Paris, 2010, p. 333-360 ; GUILLERÉ Christian, *Le château de Bonneville dans la seconde moitié du XIV^e siècle. Transcription et traduction d'un registre de comptes de 1385 et des opera castris des comptes de châtelainie de 1355 à 1400*, Université de Savoie, Institut d'études savoisiennes, 2003. Quelques mémoires universitaires sur ce sujet son à signaler : MANTILLERI Nils, *Les comptes de châtelainie de Châtillon et de Cluses de 1337 à 1372*, master d'histoire, sous la dir. de C. GUILLERÉ, Université de Savoie, 2008 ; RAMEL Nicole, *La châtelainie de Cusy de 1289 à 1300*, mémoire de maîtrise, sous la dir. de C. GUILLERÉ, Université de Savoie, 1994 ; GERFAUX Rachel, *Une châtelainie du Genevois au XIV^e siècle : Thônes*, mémoire de maîtrise, sous la dir. de C. GUILLERÉ, Université de Savoie, 1996 ; CISSE Carène, *La ville de Cluses et sa châtelainie (1355-1370)*, mémoire de maîtrise, sous la dir. de F. MOUTHON, Université de Savoie, 1998 ; TOULLEC Laetitia, *La châtelainie d'Yvoire au début du XIV^e siècle*, Mémoire de maîtrise d'histoire médiévale sous la dir. de F. MOUTHON et C. GUILLERÉ., Université de Savoie, 2002.

48.

LULLIN Paul, *LE FORT Charles, Régeste genevois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève avant l'année 1312*, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 1866.

49.

LULLIN Paul, *LE FORT Charles, Recueil des franchises et lois municipales des principales villes de l'ancien diocèse de Genève*, dans *Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, XIII, 1863, p. 1-248 ; MARIOTTE-LOBER Ruth, *Les chartes de franchises des comtes de Savoie - Fin XII^e siècle-1343*. Mémoires et Documents publiés par l'Académie Florimontane, Genève-Annecy, 1973.



(FIG. 3)

Plan du château de Faucigny dans le cadastre actuel. DAO : M. Chevalier- SDAHS, 2012.

Fonds de plan : Cadastre, relevés topographiques (L. D'Agostino, J. Brunet, C. Guffond, J. Laidebeur - SDAHS, 2009 et 2011).



(FIG. 4)

Plan du château de Chaumont dans le cadastre actuel. DAO : M. Chevalier, J. Laidebeur - SDAHS, 2011.

Fonds de plan : Cadastre, plan photogrammétrique (Cabinet D. Rostand, 2003), croquis de terrain (L. Ceci, C. Guffond - SDAHS ; E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino - Hadès, 2010).

Le château tel qu'en lui-même : naissance, évolution, architectures

Concernant l'architecture castrale, les travaux de Daniel de Raemy, à la lumière de l'exemple d'Yverdon⁵⁰, ont fait le point sur la place du château des États de Savoie dans le corpus Lémanique et Français, et notamment sur le rôle de Pierre II de Savoie dans l'évolution de cette architecture au bas Moyen Âge. Pour autant, les premières manifestations des châteaux, leur genèse, la mise en place des réseaux de fortification à partir de l'An Mil restent mal connues. Contrairement à la Savoie, à l'Isère ou à la Bresse voisines⁵¹, le château haut-savoyard est pour l'essentiel perçu par l'architecture et l'archéologie à partir du XII^e, voire du XIII^e siècle. Il faut en effet attendre la fin du XI^e siècle et plus particulièrement le début du XII^e siècle pour rencontrer les premières mentions d'une manifestation architecturale de ces pouvoirs : l'un des châteaux des Allinges (1073)⁵², le château de Faucigny (1119)⁵³ (FIG. 3), l'*oppidum* de Cruseilles (1155)⁵⁴, le château de Chaumont (1178)⁵⁵ (FIG. 4), le château de Féternes (1193)⁵⁶...

Pour les périodes plus anciennes, la topographie, l'organisation, la morphologie et même la localisation des fortifications liées au Royaume de Bourgogne puis à la mise en place des seigneuries châtelaines sont pour l'essentiel inconnues, au point que certains chercheurs ont été tentés de remettre en cause l'existence de fortifications publiques ou privées autour de l'An Mil⁵⁷. Sur ce sujet, la carence des archives ne peut être amendée que par le développement de recherches archéologiques encore indigentes.

Du point de vue de l'architecture du château et de ses différentes composantes (tours, logis, enceintes, chapelles castrales...) quelques sites fournissent de bons repères chronologiques pour le bas Moyen Âge, mais seul le château de pierre est abordé, au détriment du château de bois. Néanmoins, c'est surtout la question des tours et de leurs évolutions qui a focalisé les recherches, notamment au sujet de l'introduction de la tour ronde sous Pierre II de Savoie au XIII^e siècle. La reprise globale de la question de l'évolution morphologique des sites, sur la base d'études comparatives, n'est que rarement posée et nécessiterait une reprise détaillée fondée sur des campagnes d'études approfondies associées à des datations fiables.

50.

RAEMY (De) Daniel, Châteaux, Donjons et grandes tours dans les États de Savoie (1230-1330). Un modèle : le château d'Yverdon, 2 vol., Lausanne, Association pour la restauration du château d'Yverdon-les-Bains, Cahier d'archéologie romande, 2004.

51.

COLARDELLE Michel, MAZARD Chantal, « Premiers résultats des recherches sur les mottes castrales en Dauphiné et Savoie », dans Archéologie médiévale, IX, 1979, p. 66-95 ; COLARDELLE Michel, MAZARD Chantal, « Les mottes castrales et l'évolution des pouvoirs dans les Alpes du Nord, aux origines de la seigneurie », dans Château Gaillard. Danemark (1982), XI, 1983 ; BOIS Michèle, FEUILLET Marie-Pierre, LAFFONT Pierre-Yves, MAZARD Chantal, POISSON Jean-Michel, SIROT Elisabeth, « Approche des plus anciennes formes castrales dans le royaume de Bourgogne Provence (X^e - XII^e siècle) », dans Château-Gaillard. Études de castellologie médiévale, XVI, Caen, 1994, p. 57-68 ; MAZARD Chantal, « Mottes castrales et premiers châteaux dans le nord de la Drôme au XI^e siècle », dans BOIS Michel et BURGARD Chrystèle (dir.), Fortifications et châteaux des premières positions défensives aux châteaux de plaisance dans la Drôme, Paris, Créaphys, 2004.

52.

D'après CONSTANT Monique, L'établissement de la maison de Savoie au sud du Léman - La châtelainie d'Allinges-Thonon, dans Mémoires et Documents de l'Académie Chablaisienne, LX, 1972, la famille d'Allinges aurait très bien pu construire son essor en débutant par la garde du château pour le compte du roi de Bourgogne, dès le début du XI^e siècle, puis s'en emparer à la faveur des désordres d'après 1032... Cette théorie, qui n'est pas propre à Allinges, a l'intérêt de suggérer une existence du site bien antérieure à sa première mention documentaire.

53.

LULLIN, LE FORT, op. cit., p. 71.

54.

CORBIERE (De La) Matthieu, op. cit., p. 291.

55.

LULLIN, LE FORT, op. cit., p. 112.

56.

CORBIERE (De La) Matthieu, op. cit., p. 292.

57.

DEMOTZ François, « Y a-t-il eu un An Mil aux bords du Léman ? », dans Revue Savoissienne, Anancy, Académie Florimontane, 2001, p. 141-174.

60. CARRIER Nicolas, "De la maison au "village". Les origines de la morphologie de l'habitat dispersé dans les montagnes de la Savoie du Nord", dans ANTOINE Annie (dir.), La maison rurale en pays d'habitat dispersé de l'Antiquité au XX^e siècle. Actes du colloque de Rennes (29-31 mai 2002), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 279-289.

58. SIROT Elisabeth, Noble et forte maison, l'habitat seigneurial dans les campagnes médiévales, du milieu du XII^e au début du XVI^e siècle, Paris, Picard, 2007 ; SIROT Elisabeth, Allumer le feu - Cheminée et poêle dans la maison noble et au château du XII^e au XVI^e siècle, Paris, Picard, 2011.

59. Sur ce sujet, un programme de recherche dirigé par Anne Baud et Anne Schmitt (Université Lyon 2 / CNRS / Maison de l'Orient et de la Méditerranée) est en cours depuis 2011.

(FIG. 5)

Les châteaux d'Yvoire et de Rovorée : bourg castral développé et bourg castral abandonné.

DAO : M. Chevalier- SDAHS, 2012. Fonds de plan : Cadastre, croquis de terrain (L. Ceci, M. Gouvry-Lafon, C. Guffond, M. Chevalier - SDAHS ; E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino - Hadès, 2010), plan topographique (Cabinet D. Rostand, 2004).

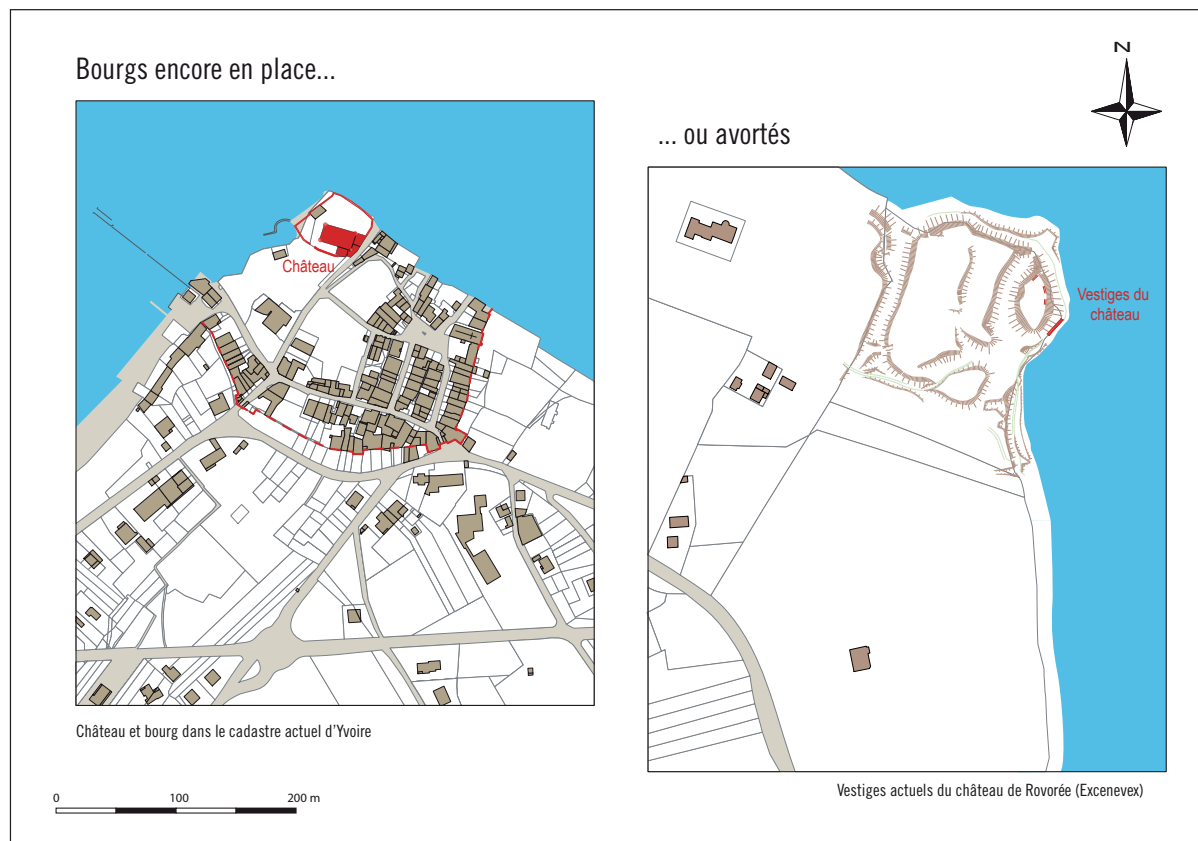
Le château, un prisme pour étudier la société médiévale

Mais, au-delà des structures castrales elles-mêmes, les châteaux offrent un terrain d'étude peu exploité pour analyser l'architecture et la société médiévales en général.

En premier lieu, les châteaux haut-savoyards offrent un répertoire de formes architecturales assez riche, notamment sur les différents aménagements architectoniques (portes, fenêtres, cheminées...) ⁵⁸ qu'il conviendrait d'analyser avec finesse afin d'établir des typologies et des critères d'évolution basés sur d'autres éléments que la simple forme décrite par l'historien de l'art. Au-delà des châteaux, ces typologies pourraient fournir des repères pour l'analyse d'autres édifices, civils ou religieux, et contribuer à étayer les datations qui sont souvent fragiles.

Les sites castraux offrent en outre un champ d'étude vaste pour qui s'intéresse aux matériaux et aux méthodes de constructions. Par l'étude des carrières, des matériaux employés, de leurs mises en œuvre, c'est tout un pan de la société médiévale qui peut être abordée au travers du prisme des châteaux ⁵⁹.

Enfin, le rôle et la place du château dans la construction des structures spatiales du territoire, dans la fixation du peuplement et dans la sociabilité qu'il a organisée, restent des champs de recherches presque vierges. En effet, peu de chercheurs ont abordé la question de l'habitat castral, que ce soit sous l'angle des formes architecturales ou sous celui du statut des habitants. Les riches informations récoltées dans les régions de l'Ouest et du Sud-Ouest de la France, mettant en évidence la mixité du peuplement des châteaux (et la présence d'un habitat chevaleresque très développé notamment), incitent aujourd'hui à promouvoir les travaux d'études sur les bourgs castraux de manière à caractériser la nature des grands *castra populata*. C'est l'occasion également d'ouvrir le débat sur les fortifications villageoises et leur lien avec le château (FIG. 5), ainsi que sur la maison médiévale du nord des Alpes qui restent en marge des préoccupations des chercheurs ⁶⁰. Sur ce thème, les recherches engagées à Château-Vieux d'Allinges ont ouvert des perspectives nombreuses, même si elles restent insuffisamment étayées.



La question patrimoniale : pourquoi conserver et aménager les châteaux ?

À quoi sert aujourd'hui de conserver et d'aménager les châteaux médiévaux ? Symboles de pouvoir désuets, pour la plupart en ruines ou transformés en résidences pour des propriétaires aisés, la question mérite d'être posée dans un contexte économique difficile où leur entretien apparaît souvent comme un gouffre financier aux retombées incertaines, voire inexistantes.

Le château médiéval : une image de carte postale ?

Souvent représentés dans l'iconographie dès le milieu du XIX^e siècle, les châteaux ont très vite gagné une place importante dans l'imaginaire collectif. L'imagerie romantique a fait la part belle aux ruines de châteaux noyés de végétation, aussi bien comme thème principaux des représentations que comme thèmes d'arrière-plan, en guise de décors (FIG. 6). Les grands albums illustrés de gravures des années 1860⁶¹, destinés à vanter les mérites du patrimoine naturel et bâti de la Savoie auprès du public français, livrent de multiples représentations de châteaux. Dès la fin du XIX^e siècle et jusque dans les années 1950, la production de cartes postales est également abondante, notamment sur les grands sites, conservés ou non en élévation.



(FIG. 6)

Le château de La Rochette (Lully) dans le Nice et Savoie de Joseph Dessaix, 1865, p. 58. Conservatoire d'Art et d'Histoire, Conseil général de la Haute-Savoie, Annecy.

De nos jours, comment imaginer la vieille ville d'Annecy sans inclure la haute silhouette du château des comtes de Genève (FIG. 7), ou celle du Palais de l'Île, ancienne maison forte installée au milieu du canal du Thiou et thème universel des photographies touristiques de la ville ? Leur présence est évidente pour les promeneurs, mais leur conservation et leur mise en valeur ne vont pas sans poser problème. À Thonon-les-Bains (FIG. 8), le château de Rives qui domine le port est à n'en pas douter un élément majeur du paysage, un repère, bien qu'il ne soit aujourd'hui nullement mis en valeur. Plus encore, que serait le village d'Yvoire, destination touristique majeure sur les bords du Léman, sans son château (FIG. 9), ou le lac d'Annecy sans la stature du château de Menthon (FIG. 10), tout droit sorti d'un conte de fées, ou celle du château de la presqu'île de Duingt ?

Conservés dans des états extrêmement variables, les châteaux font à n'en pas douter partie intégrante des paysages et contribuent à l'attractivité du territoire, même si c'est souvent de manière inconsciente pour les populations locales comme pour les visiteurs. Pour autant, les châteaux restent un patrimoine discret en Haute-Savoie, rarement ou récemment valorisé, souvent tombé dans l'oubli, contrairement à d'autres territoires qui ont fait de ce patrimoine un facteur d'attractivité et de communication⁶².

61.

DESSAIX Joseph, *La Savoie historique, pittoresque, statistique et biographique*, illustrée de 130 dessins en vues, portraits, costumes, plans de villes ..., Chambéry, 1854 ; DESSAIX Joseph, EYMA Xavier, *Nice et Savoie : sites pittoresques, monuments, description et histoire des départements de la Savoie, de la Haute-Savoie et des Alpes Maritimes (ancienne province de Nice) réunis à la France en 1860*, Paris, 1864 ; WEY Francis, *La Haute Savoie, récits de voyages et d'Histoire*, 1866.

62.

Nous ne citerons pour exemple que les territoires de la Dordogne, de l'Alsace ou de l'Aude qui ont fait des châteaux un vecteur d'activité touristique et économique par une politique raisonnée de restauration et de mise en valeur du patrimoine castral, appuyé sur des études souvent approfondies.

Lieux de vie, lieux de culture, lieux de promenade

Depuis le XIX^e siècle, les châteaux sont passés dans l'imaginaire collectif comme les symboles d'un temps révolu et pourtant évocateur de la société médiévale. À l'instar des églises ou des abbayes, l'architecture puissante des châteaux constitue l'une des références principales quand on aborde la question du Moyen Âge.

Aujourd'hui, les châteaux sont perçus de manières très diverses. Conservés en élévation et restaurés régulièrement depuis le XIX^e siècle, ils apparaissent comme des cadres muséographiques prestigieux (Annecy, Montrottier, Menthon, Ripaille, Thorens) (FIG. 11). Mais dans la plupart des cas, ces sites, à commencer par le château d'Annecy, ne bénéficient pas nécessairement

(FIG. 7)
La vieille ville d'Annecy,
dominée par le Musée-Château.
© L. D'Agostino, Hadès, 2012.



(FIG. 8)
Le château de Rives
à Thonon-les-Bains et le port.
© L. D'Agostino, Hadès, 2012.



(FIG. 9)
Le château d'Yvoire, sur le lac Léman.
© L. D'Agostino, Hadès, 2010.





(FIG. 10)

Le château de Menthon.

© L. D'Agostino, Hadès, 2010.

d'explications détaillées destinées au public et concernant leur histoire et leur architecture, informations qui restent accessibles à un public spécialisé uniquement.

Ils servent de lieu d'accueil, mais l'objet de la mise en valeur est souvent tout autre que le château lui-même (collections d'œuvres d'art ou d'objets archéologiques, centre d'interprétation sur les lacs alpins pour le château d'Annecy ; centre d'interprétation urbain pour le Palais de l'Île).

Dans le cas des sites en ruines, les approches sont très diverses, soit que les châteaux soient presque oubliés et noyés de végétation, soit qu'ils offrent des lieux de promenade, des belvédères sur la campagne environnante. Certains d'entre eux sont fréquentés régulièrement par les populations, sur le passage de sentiers de randonnée (Montforchet, Lullin, Notre-Dame du Lac aux Houches, Le Châtelet à Saint-Gervais-les-Bains, Allinges) ou de parcours sportifs (Ternier à Saint-Julien-en-Genevois) ; dans certains cas, ils sont utilisés comme décor de manifestations culturelles (Allinges). Même ceux qui ont disparu du paysage marquent encore le souvenir des habitants ou les noms des rues (Rumilly).

En ce sens, qu'ils soient privés ou publics, certains propriétaires sont attentifs à conserver ces lieux de mémoire qui marquent encore fortement les paysages ruraux et urbains, même si les initiatives sont très variables dans leurs ambitions et si les moyens financiers nécessaires sont importants.

Les sites aujourd'hui : entre oubli et mise(s) en valeur

L'échantillon des 79 résidences aristocratiques étudié au cours du projet permet d'analyser les états de conservation actuels des vestiges médiévaux en Haute-Savoie et le rôle des différents acteurs en matière de sauvegarde.



(FIG. 11)

Cour intérieure du château d'Annecy, accueillant les espaces du Musée de la Communauté d'Agglomération d'Annecy.

© E. Chauvin-Desfleurs, Hadès, 2012.

État de conservation du patrimoine castral

L'état de conservation des châteaux médiévaux du département est aujourd'hui très variable, depuis le site enfoui jusqu'à une réoccupation récente ou une réhabilitation du bâti médiéval (FIG. 12). Le graphique ci-dessous représente la part des différents types d'état de conservation recensés⁶³, de manière synthétique⁶⁴, par rapport à l'ensemble des 79 sites étudiés (FIG. 13).

Après analyse, on remarque que la part des résidences aristocratiques restaurées ou réhabilitées est relativement faible par rapport à l'ensemble de l'étude (32%). Il convient de reprendre ces résultats par type d'action (ou non action) entreprise sur les vestiges afin de préciser les catégories représentées sur le graphique. Ainsi, outre l'état de conservation observé, il s'avère que les dynamiques en cours conditionnent le devenir de chacun des sites et méritent donc un examen (FIG. 14).

63.

Réoccupé ou bâti récent : 16 sites/79 soit 20% des sites du corpus ; enfoui : 9 soit 11% ; en ruine : 27 soit 34% ; conservé : 2 soit 3% ; réhabilité : 25 soit 32%.

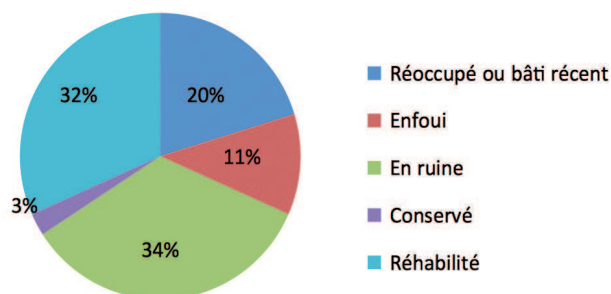
64.

On note ici que, par souci de clarté, des regroupements de catégories ont été opérés par rapport au champ « état de conservation général » de la base de données. La catégorie « réoccupé ou bâti récent » demeure, celle « enfoui » comprend les structures enfouies et les dépôts archéologiques. Le champ « en ruine » intègre les vestiges inférieurs au premier niveau, les élévations en ruine et les édifices comprenant des structures porteuses horizontales - planchers - partiellement effondrés. Le type « conservé » fait référence aux châteaux présentant à la fois des élévations et toitures conservées. Enfin, le terme de « réhabilité » renvoie aux sites restaurés et qui ont retrouvé une fonction.

(FIG. 13)

Graphique représentant les types d'état de conservation des sites étudiés.

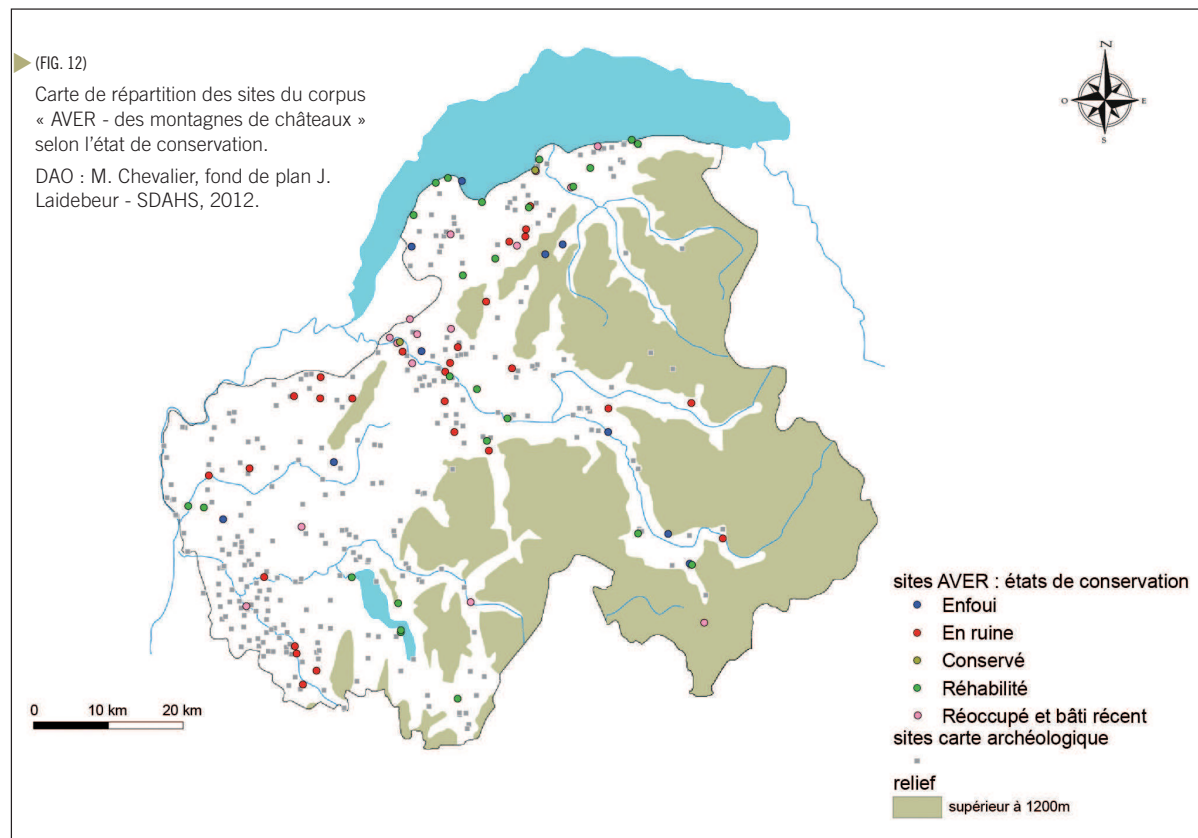
M. Chevalier - SDAHS, 2012.



► (FIG. 12)

Carte de répartition des sites du corpus « AVER - des montagnes de châteaux » selon l'état de conservation.

DAO : M. Chevalier, fond de plan J. Laidebeur - SDAHS, 2012.



Les sites disparus, les sites à l'abandon

De nombreux sites ne sont plus, ou quasiment plus, visibles en surface. Certaines de ces fortifications sont situées en milieu urbain et ne sont plus du tout perceptibles, tel que le château de Ville-la-Grand, dont l'emprise se situe à proximité de la voie ferrée et de parcelles loties (FIG. 15). Le site même du château semble avoir été légèrement épargné par la pression immobilière puisqu'il se trouve sur une zone en jardin et en pré.

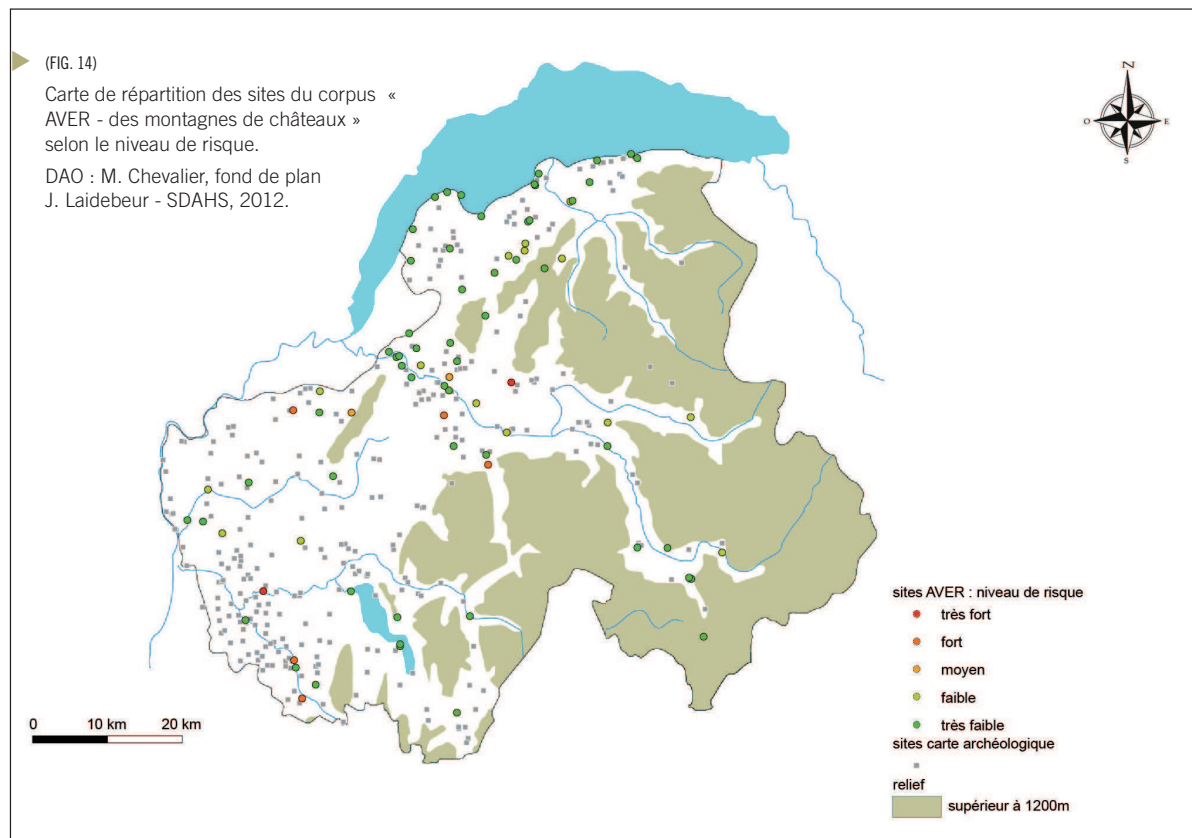
Le château de Gaillard est aussi situé au cœur de la ville du même nom. L'espace occupé par les anciens bourg et château médiévaux est installé sur un éperon qui, bien que supportant des bâtis récents, pourrait avoir conservé quelques vestiges en sous-sol. D'autres sites castraux non perceptibles en surface peuvent résulter d'un abandon plutôt que d'une action de destruction et/ou de réoccupation. Ainsi, le château de Charousse, commune



(FIG. 15)

Ville-la-Grand. Zone en pré située sur l'emplacement du château médiéval.

© C. Guffond - SDAHS, 2010.



de Passy, est un peu à l'écart des habitations et son emprise est vierge de constructions. Pourtant, aucune trace ne subsiste hormis quelques pans de murs appartenant à l'enceinte⁶⁵. Le château de Lullin est aussi une forteresse désormais peu identifiable par un public non initié dont l'emprise n'a pourtant pas été victime de l'urbanisation croissante. En effet, on se trouve ici sur un promontoire dominant une commune rurale. Une nuance peut néanmoins être apportée. Ainsi, bien que les vestiges maçonnés ne consistent qu'en quelques murs trop espacés pour qu'une reconstitution soit permise, la topographie du site est quant à elle parlante, grâce à ses trois terrasses étagées et ses pentes. Une lecture du site demeure donc possible (FIG. 16). À Chens-sur-léman, sur le site de Greysier, la succession de fossés et de monticules permet là encore de cerner l'emplacement de différents espaces alors qu'aucun mur ne subsiste en surface.

(FIG. 16)

Lullin. Les trois terrasses sur l'emprise du château médiéval.
© L. D'Agostino - Hadès, 2010.



On parle ici de dépôt archéologique, état qui touristiquement parlant est peu intéressant pour le promeneur mais qui, d'un point de vue scientifique, est parfois préférable à des ruines en surface car les vestiges sont protégés par cet enfouissement. Sans travaux de conservation immédiats, des ruines enfouies risquent une dégradation rapide si elles sont mises au jour.

Certains des sites illustrent mieux le statut de ruine, avec parfois même des vestiges conservés en élévation, mais sont eux aussi victimes de leur abandon et menacés de destruction. Le Château de Pierre, à Nangy, est une forteresse de plaine édifiée sur un bloc erratique de calcaire et qui, malgré une configuration encore compréhensible, est en péril à cause des conditions environnementales et d'un projet de bretelle autoroutière. La Tour de Mons, située sur la commune de Vanzy, est un autre exemple d'édifice en ruine à l'abandon. Ainsi, en dépit de son intérêt historique remarquable - il s'agirait de l'un des rares témoins de tour résidentielle datant de la période « romane » dans le département - le site se dégrade fortement sous l'invasion de la végétation et de l'action anthropique clandestine. Certains sites castraux, par ailleurs, ont

65.
D'AGOSTINO, GUFFOND et alii, op. cit., vol.1,
p. 200.

été abandonnés au profit d'une résidence aristocratique plus récente comme l'illustre la commune de Clermont, dont le rayonnement touristique-culturel émane aujourd'hui de son « château » renaissance, édifice qui date du XVI^e siècle et qui accueille des visites guidées, des expositions et un programme de spectacles estivaux variés. Or, bien que jouxtant au nord-est cet ensemble renaissance, le château médiéval est peu connu et caché sous la végétation, perceptible seulement par une topographie caractéristique et quelques vestiges affleurant peu nombreux (FIG. 17).

Le château médiéval de Ballaison, quant à lui, détruit à la fin du XVI^e siècle, a été « remplacé » dans le paysage par celui de Thénières à la fin du XIX^e siècle⁶⁶. On aurait ainsi rasé les vestiges de la forteresse afin d'édifier le site moderne.



(FIG. 17)

Clermont. Irrégularités topographiques sur l'emprise du château médiéval.

© L. D'Agostino - Hadès, 2010.

Les sites en ruines entretenus et mis en valeur

Tous les sites en ruine ne sont pas à l'abandon. En effet, on remarque que plusieurs édifices sont entretenus voire même, sous des motifs divers, valorisés. L'entretien des ruines est souvent réalisé, en premier lieu, pour des raisons de sécurité. La Tour de Bellecombe, qui se trouve sur la commune de Reignier, a ainsi bénéficié d'une campagne de restauration durant la décennie 2000 parce que l'instabilité des vestiges menaçait la route D 903 passant au pied des élévations⁶⁷. Dorénavant stabilisées, les maçonneries n'ont pas fait l'objet d'une valorisation touristique. L'exemple du château de Chaumont est un peu différent. Là aussi, les vestiges les plus dangereux - ceux correspondant à la supposée tour maîtresse - ont été consolidés. Ici, l'objectif des travaux est double, il s'agit d'attirer et de protéger les promeneurs. Les ruines du château sont perchées sur un éperon et ainsi visibles de loin. Cette position privilégiée offre au visiteur un point de vue panoramique de choix dans un cadre naturel agréable ce qui, associé à l'intérêt culturel, confère à la commune de Chaumont un atout touristique certain (FIG. 18).



(FIG. 18)

Chaumont, dominant le village dans un environnement naturel préservé.

© L. D'Agostino - Hadès, 2010.

Enfin, l'entretien des ruines peut aussi résulter de la seule volonté d'un particulier, au delà des enjeux sécuritaires et touristiques. Ainsi, le château de Langin, à Bons-en-Chablais, a été en partie mis au jour depuis les années 1950 par les propriétaires. Malgré l'absence de suivi archéologique à l'époque, les propriétaires ont rigoureusement documenté les étapes de ces transformations par une campagne photographique scrupuleuse.

On constate également que certaines ruines sont entretenues et restaurées de par leur valeur patrimoniale.

66. D'AGOSTINO, GUFFOND et alii op. cit., vol. 2, p. 48.

67. NETTER Anne, op. cit., p. 62-63.

Le château de Faucigny, par exemple, a fait l'objet de travaux de consolidation, d'aménagement et de mise en valeur durant les années 2007 à 2009. Un parcours de visite permet désormais de diriger le promeneur qui pourra mieux comprendre le site grâce aux sept panneaux de médiation installés sur place (FIG. 19-20). On observe également cette volonté de mettre en valeur l'attrait historique des ruines à Allinges, sur le site des châteaux. Cette fois-ci, la valorisation est inégale sur l'ensemble du site car, d'une part, la surface considérée est nettement plus importante qu'à Faucigny et, d'autre part, cela résulte d'un programme d'actions et non d'un seul projet. On doit cette démarche à une forte volonté des associations et de la population depuis les années 1970, impulsion sur laquelle nous reviendrons par la suite. La commune s'y est associée à partir des années 2000 en devenant propriétaire du site. La valorisation des châteaux consiste en l'entretien, la consolidation, le confortement partiel, l'organisation de visites guidées et d'animations ainsi que par la pose de panneaux, les visites du chantier de fouilles, la consolidation du bourg castral de Château-Vieux, et la restauration du mur-bouclier. Pour terminer, on remarque également un autre type de mise en valeur de

(FIG. 19)
Faucigny. Panneau informatif sur la tour porte du château médiéval.
© J. Laidebeur - SDAHs, 2009.



(FIG. 20)
Faucigny. Vestiges du corps de logis du château médiéval et panneaux associés.
© J. Laidebeur - SDAHs, 2009.



sites en ruines, celle de l'aspect paysager. Les vestiges peuvent alors être intégrés dans un espace naturel qui a lui-même bénéficié d'une valorisation. L'emprise du château de Samoëns, par exemple, se situe au cœur du jardin botanique alpin de la Jaïsiniä, classé jardin remarquable de France⁶⁸. Des parcours de promenade sont offerts au visiteur pour découvrir près de 5000 espèces de plantes de montagne. En revanche, les vestiges maçonnés ne font pas l'objet d'une présentation à caractère historique.

68. Il s'agit d'un exemple d'évocation fugace de l'existence d'un château, voire d'alibi.

Le château de Ternier, à Saint-Julien-en-Genevois, est aussi au cœur d'un espace de promenade mais il s'agit ici d'un parcours de santé, créé dans les années 1990. Les bâtiments du château sont très dégradés, envahis par la végétation et ainsi rendus peu lisibles pour le visiteur. Cette dégradation du site a été amplifiée par l'aménagement du parcours de santé. Pour terminer, l'exemple de la Tour de Beauvivier située à Doussard souligne l'intérêt de mettre en valeur ensemble les patrimoines naturel et culturel (FIG. 21). En effet, les vestiges de la fortification sont au sein de la réserve naturelle du Bout du Lac créée en 1974. Une étude archéologique a été réalisée sur la tour, suivie de travaux de restauration et d'aménagement et elle sert aujourd'hui d'observatoire. Malheureusement, on peut déplorer l'absence complète d'informations concernant la ruine en elle-même, l'ensemble des panneaux de médiation étant consacrés à la faune et à la flore.



(FIG. 21)

Doussard. Tour de Beauvivier.

© C. Guffond - SDAHS, 2011.

Les sites conservés, restaurés

Il convient, avant d'émettre un jugement critique sur les travaux effectués sur certains sites et exposés ci-après, de rappeler une évidence. Ainsi, bien que tout chantier de consolidation, de restauration et/ou de valorisation affecte la lecture scientifique d'un objet patrimonial, il s'avère qu'une telle opération permet de conserver le site jusqu'à nos jours. Ceci étant énoncé, il faut néanmoins reconnaître que la qualité de la restitution historique varie, notamment parce que la connaissance archéologique n'est pas souvent parmi les objectifs. On compte 14 sites conservés et/ou restaurés parmi les 79 étudiés, soit 18%.

De nombreuses restaurations semblent d'abord répondre à une valeur esthétique, le monument assumant aujourd'hui une fonction résidentielle, de plaisance. Tel est le cas, pour commencer, de la maison forte de Tourronde située sur la commune de Lugrin. Il s'agit d'un site d'origine médiévale totalement restauré, principalement au début du XX^e siècle. Il présente notamment de nombreux ajouts néogothiques. Le corps de bâtiments est actuellement divisé entre plusieurs propriétaires, le tout géré par un syndicat de copropriété et non ouvert au public. Les restaurations du début du XX^e siècle dues à la propriétaire de l'époque, la duchesse Henriette de Vendôme, ont transformé le site en une belle et grande demeure aristocratique à laquelle ont été ajoutés un parc et un jardin. Il ne semble subsister de l'édifice d'origine que la tour centrale, partie la plus haute, à laquelle se seraient juxtaposés des bâtiments à une période plus tardive. Une autre maison forte à caractère uniquement résidentiel et restauré comme tel est la maison forte de Coudrée, établie sur la commune de Sciez (FIG. 22).

(FIG. 22)
Sciez. Maison forte de Coudrée.
© L. D'Agostino - Hadès, 2010.



Cet édifice a connu, tout comme Tourronde, de nombreux remaniements mais ceux-ci semblent avoir été davantage respectueux de l'architecture fortifiée d'origine. Les restaurations se sont déroulées durant le XIX^e et le début du XX^e siècle et l'ensemble est aujourd'hui un hôtel-restaurant. Enfin, le château de Larringes, situé sur la commune du même nom, est un autre exemple de site restauré à vocation résidentielle. Dans ce cas, de lourds travaux se sont déroulés dès la fin du XVIII^e siècle avec un rabaissement de la tour maîtresse de quatre mètres. Ensuite, les fossés sont remblayés durant le XIX^e siècle, siècle à la fin duquel le site, assumant alors le rôle d'hôtel, fait l'objet d'un projet de station « climatérique et balnéaire ». De nos jours, le château de Larringes est une demeure particulière qui appartient à une même famille depuis 1940. A cette date, les propriétaires l'ont rachetée en ruine et assurément, depuis, les restaurations. Le site n'est pas ouvert au public.

Outre ces sites dont la restauration sert d'abord une fonction résidentielle, on trouve également des éléments restaurés pour leur valeur historique et qui deviennent ainsi des biens de tourisme culturel. L'un des exemples les plus parlants est celui des sites d'Annecy : le château et le Palais de l'Île. Ces deux édifices sont réhabilités et assument aujourd'hui une fonction de musée. Les deux sites sont classés au titre des Monuments Historiques et appartiennent à la ville d'Annecy. Pour chacun de ces établissements, tous travaux de rénovation entraînent la réalisation préalable d'une étude archéologique. Cela permet de conserver les informations liées à l'origine des bâtiments et d'adapter au mieux le projet de restauration. Une autre résidence aristocratique ayant conservé sa fonction de monument et ouverte au public est celle du château de Ripaille, à Thonon-les-Bains⁶⁹. Une fondation reconnue d'utilité publique, la Fondation Ripaille, a été créée en 1976 afin d'animer les lieux et de garantir leur sauvegarde historique ainsi que celle de leur cadre naturel. Des visites sont organisées sous la conduite des Guides du Patrimoine des Pays de Savoie. D'autres résidences aristocratiques conservées jusqu'à nos jours peuvent assurer, mais de manière ponctuelle, cette fonction de tourisme culturel. Ainsi, la maison forte de Beauregard, sur la commune de Chens-sur-Léman, ouvre ses portes exclusivement à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, malgré sa fonction résidentielle première. Après de nombreux travaux de restauration, notamment à la fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e, Beauregard semble avoir perdu son aspect médiéval. Toutefois, malgré ces transformations, un examen attentif a permis de repérer des éléments antérieurs à ces travaux⁷⁰.

Pouvoirs et contre-pouvoirs : propriétaires, associations, organes de contrôle du patrimoine

Sur l'ensemble des 79 sites étudiés, 48 appartiennent à des propriétaires privés soit 61%, 26 appartiennent à des collectivités territoriales soit 33% et enfin 5 sites s'étendent à la fois sur des parcelles publiques et privées, soit 6% (FIG. 23).

69. On doit tout de même préciser ici qu'il s'agit d'un ensemble passablement modifié dont peu d'éléments attestent de son existence en tant que château médiéval.

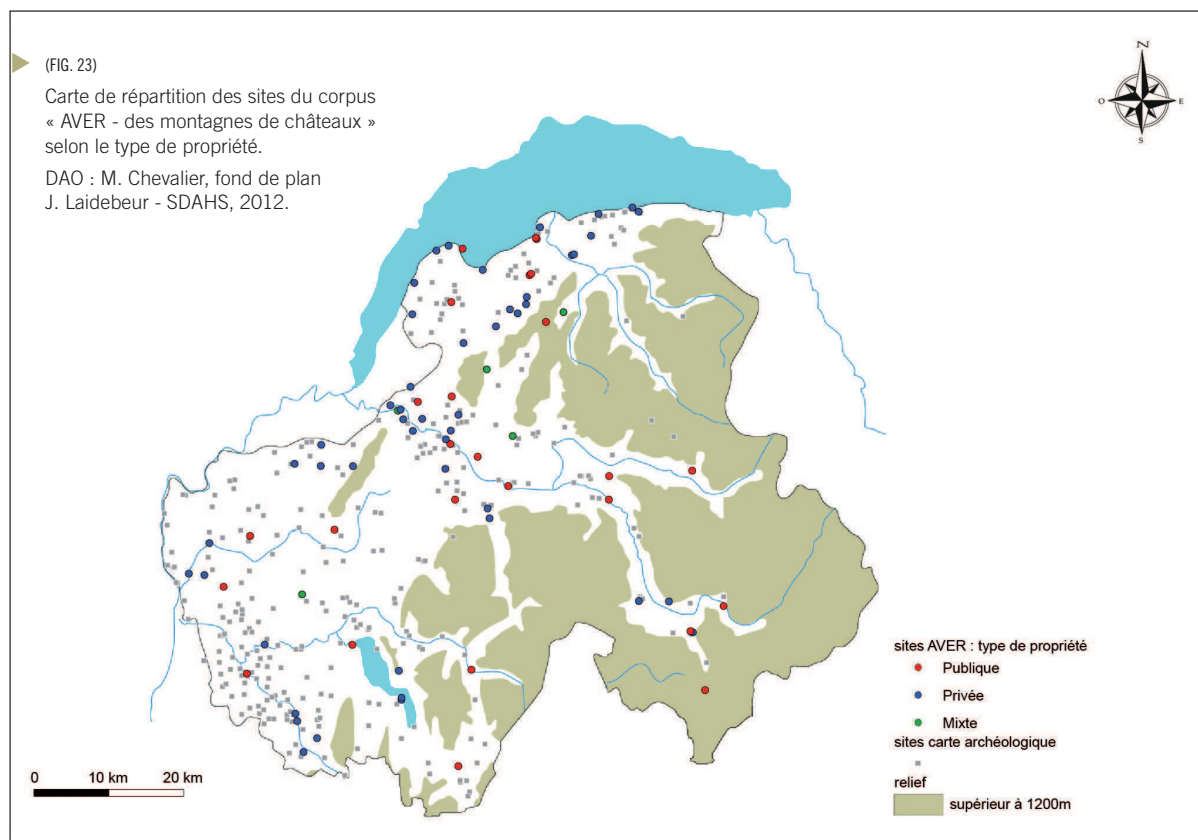
70. D'AGOSTINO, GUFFOND et alii, op. cit., vol. 2, p. 181-217.

Les propriétaires privés

Comme énoncé plus haut, 61% des sites étudiés, soit une part importante, appartient à des propriétaires privés. L'étude, l'entretien, la consolidation et la restauration de vestiges maçonnés étant très coûteuse, il est difficile pour des particuliers de suivre les règles de « bonne conduite » préconisées par la communauté scientifique en matière de gestion d'édifice en ruine. Pourtant, certains sites sont parvenus jusqu'à nous grâce aux mesures prises par leur propriétaire. Il est utile de rappeler ici qu'une étroite collaboration avec ces personnes est primordiale et qu'elles peuvent œuvrer, auprès des services compétents, à la sauvegarde d'un patrimoine castral fragile. Parmi les sites sauvegardés par leurs propriétaires privés, on peut citer le château de Laringes. En effet, on doit sa conservation à la famille qui le possède encore et qui le restaure depuis les années 1940, période durant laquelle elle en a fait l'acquisition. De même, le château d'Avully, situé sur la commune de Brenthonne, est parvenu jusqu'à nous grâce aux restaurations opérées depuis les années 1970 sous l'impulsion de ses propriétaires et avec le soutien de plusieurs spécialistes de la communauté scientifique (FIG. 24).

Parmi les particuliers, certains sont parfois peu au courant de la réglementation encadrant les vestiges archéologiques et dégagent eux-mêmes les élévations, ne sachant pas que cela est interdit ou dans une seule volonté d'entretien. Le dialogue peut demeurer possible, ce qui permet alors de rappeler les lois et de rediriger ces personnes qui, malgré tout, veulent « bien faire ». D'autres, en dépit d'approches courtoises, refusent fermement tout conseil ainsi que toute visite sur leur site et restent dans l'illégalité.

Toutefois, plusieurs particuliers sont, quant à eux, en demande d'informations et de conseils notamment pour sécuriser les lieux. La maison forte de Châtillon, à Lugin, connue aussi sous le nom de Château Gaillet, illustre ce souci de respect du monument. Alors que les maçonneries ont été en partie consolidées dans le passé sans étude scientifique car elles devenaient dangereuses, les propriétaires actuels souhaiteraient poursuivre les travaux en cohérence avec l'histoire du bâtiment.



(FIG. 24)
Brenthonne. Maison forte d'Avully.
© E. Chauvin-Desfleurs -
Hadès, 2010.

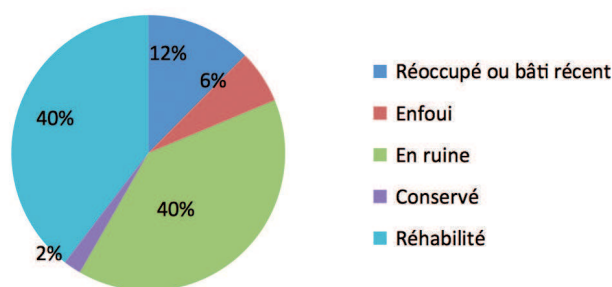


(FIG. 25)
Etrembières. Maison forte du Roset.
© L. D'Agostino - Hadès, 2010.



Ils auraient besoin, dans leur démarche, d'une aide scientifique et financière. On note une situation semblable avec le château de Pierre, à Nangy. Les propriétaires actuels ont constitué un dossier sur ce site et ils sont en demande d'informations, notamment dans le but de contrer de futurs projets routiers. On remarque, par ailleurs, une diversité des états de conservation des sites privés. Certains sites ne sont plus visibles tel que le château de Charousse, à Passy, ou sont en ruine comme le château de Viry. D'autres sont conservés (élévations et toiture) comme la maison forte du Roset, à Etrembières (FIG. 25). On trouve ensuite des châteaux réhabilités, c'est-à-dire restaurés et partiellement reconstruits, comme celui de Larringes. Une majorité des sites privés sont soit en ruine, soit réhabilités⁷¹ (FIG. 26).

On note enfin qu'une grande partie des sites privés se situe à l'écart du centre urbain (ou bourg) actuel. Cela représente en effet 60% (29 sites) des sites privés, contre 40% (19 sites) implantés en centre urbain, bourg ou périphérie urbaine.



(FIG. 26)

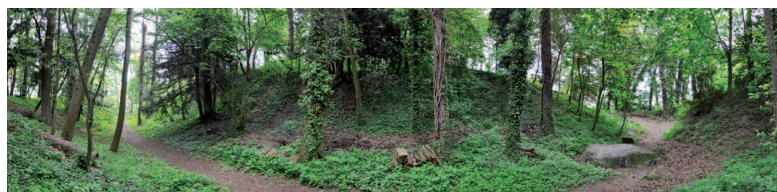
Graphique représentant les types d'état de conservation des sites privés.

M. Chevalier - SDAHs, 2012.

Les collectivités territoriales

Parmi les 26 résidences aristocratiques étudiées exclusivement publiques, on observe 1,5 site⁷² appartenant au Conseil général de la Haute-Savoie, soit 6%, 3 appartenant à une communauté de communes, soit 11% et, pour terminer, 21,5 appartenant à une commune, soit 83% - et donc la grande majorité - des entités publiques.

Le château de Rovorée, sur la commune d'Excenevex, et le château de Clermont (pour partie), appartiennent au Conseil général. On constate un même état de conservation sur ces deux sites, à savoir la présence de quelques vestiges maçonnés mais un ensemble globalement enfoui, richesse du sous-sol confirmée par les irrégularités topographiques (FIG. 27).



(FIG. 27)

Excenevex. Irrégularités topographiques sur l'emprise du château de Rovorée.

© L. D'Agostino, Hadès, 2010.

Les deux sites n'ont jamais fait l'objet de fouilles archéologiques mais ont bénéficié d'un état des lieux de surface ainsi que d'une étude géophysique par prospection électrique⁷³ et, pour le site de Rovorée, d'un relevé topographique. Par ailleurs, on remarque qu'un seul site appartient à une communauté de communes. Le château de Ballaison fait partie des sites disparus et dont l'emplacement est aujourd'hui réoccupé par une demeure aristocratique de la fin du XIX^e siècle, le « Château » de Thénières. Ce dernier abrite désormais les bureaux de la Communauté de Communes du Bas-Chablais, propriétaire du site. Comptabilisés également parmi les sites publics, il semble utile de préciser que deux fortifications sont gérées sous un bail emphytéotique d'un particulier avec une collectivité.

71.

Réoccupé ou bâti récent : 6 sites/48 soit 12% des sites privés ; enfoui : 3 sites/48 soit 6% ; en ruine : 19 sites/48 soit 40% ; conservé : 1 site/48 soit 2% ; réhabilité : 19 sites/48 soit 40%.

72.

L'emprise du château médiéval de Clermont s'étend à la fois sur des parcelles de la commune et du Conseil général de la Haute-Savoie.

73.

Ces études confirment la présence de vestiges enfouis.

Il s'agit, en premier lieu, de la Tour de Bellecombe, à Reignier, dont le bail a été cédé à la Communauté de Communes d'Arve et Salève, ce qui a permis notamment d'entreprendre et de financer une étude et des travaux de restauration. En second lieu, on note que le château de Faucigny est aussi loué par une communauté de communes, celle des Quatre Rivières, sous un bail emphytéotique. La collectivité a ainsi pu entreprendre la restauration et la mise en valeur du site. Enfin, comme indiqué ci-avant, une grande majorité des sites publics sont propriété communale. A cette échelle locale, les vestiges de château ou de maison forte peuvent porter une valeur symbolique liée à l'identité d'un territoire. Souvent visibles de loin, ils conservent l'un de leurs rôles originels de marqueur du paysage, comme en témoignent les châteaux d'Allinges, Annecy, Bonneville, Châtillon-sur-Cluses, Chaumont, Faverges, et celui des Comtes de Genève à la Roche-sur-Foron (FIG. 28).

(FIG. 28)

La Roche-sur-Foron. Vue paysagère de la ville avec son clocher et sa tour, lithographie de H. TERRY.

Source : WEY 1866, pl.XXIV.
Collection Départementale 74,
Conservatoire d'Art et d'Histoire - Fonds
Payot, cote : 05884.



A l'instar des sites privés, on constate aussi une variété des états de conservation pour le domaine public. Certains édifices ne sont plus visibles tels que le château de Lucinges, situé sur la commune du même nom, ou sont en ruine, tel que le château de Saint-Michel-du-Lac, aux Houches. Certaines élévations et toitures sont conservées comme l'illustre la maison forte de Rives, à Thonon-les-Bains. On trouve enfin des sites réhabilités, tels que le château d'Annecy. Une grande partie des sites publics n'est plus visible aujourd'hui selon la répartition présentée sur le graphique ci-après⁷⁴ (FIG. 29).

L'étude a permis d'observer enfin qu'une majorité des sites publics se situent en centre urbain, bourg ou périphérie urbaine. Cela représente en effet 65% (17 sites) des sites publics, contre 35% (9 sites) implantés à l'écart du centre urbain (ou bourg) actuel. Les proportions sont ainsi inversées par rapport aux sites privés.

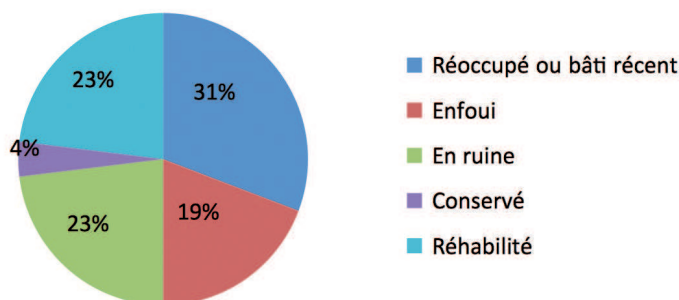
Le rôle du milieu associatif

Il convient ici de rappeler l'importance des associations en matière de connaissance et de protection du patrimoine archéologique en général, et des châteaux en particulier. Ainsi, comme on le remarque partout en France, le département de la Haute-Savoie compte un nombre important de groupes associatifs liés aux vestiges castraux, portant souvent le nom d'« *Amis du château de ...* ». On peut citer, par exemple, les « *Amis du Château* » de Bonneville. Dans ce cas précis, les membres ont notamment collaboré à la réalisation de travaux de restauration décidés par la mairie. Plusieurs associations agissent en faveur du patrimoine historique au sens large, tel les « *Amis du Vieux La Roche* », à la Roche-sur-Foron, ou du patrimoine archéologique, tel que le *Groupe de Recherches Archéologiques* de Thonon-les-Bains, sans se spécialiser strictement dans le patrimoine castral. Enfin, d'autres groupements relatifs à des domaines différents peuvent aussi intervenir sur des fortifications. Ainsi, des associations

74.

Réoccupé ou bâti récent : 8 sites /26 soit 31% des sites publics ; enfoui : 5 sites soit 19% ; en ruine : 6 sites/26 soit 23% ; conservé : 1 site/26 soit 4% ; réhabilité : 6 sites/26 soit 23%.

à caractère social, *Chablais Insertion et le LIEN*, réalisent l'entretien des châteaux d'Allinges⁷⁵. De même, *Asters*⁷⁶, organisme à compétence environnementale, gère la réserve naturelle du Bout du Lac, à Doussard, comprenant à la fois la faune et la flore mais aussi l'observatoire qui n'est autre que la tour de Beauvivier. Ces différents groupements possèdent un pouvoir d'intervention variable, selon les acteurs avec lesquels ils interagissent. L'association *Alvéole*, par exemple, a agi de manière ponctuelle sur la mise en valeur du château de Châtillon-sur-Cluses, lors d'un chantier en Février 2012. D'autres groupes



interviennent régulièrement en accompagnant et conseillant les propriétaires de sites tels que les *Amis du Vieil Annecy*. Ses membres ont figuré parmi les demandeurs d'un réaménagement du parvis du château avec restitution des vestiges de l'ancienne barbacane. Enfin, certaines associations sont porteuses de projets qui parfois aboutissent - on peut alors penser à *Ké Viva Chaumont* qui est à l'initiative des restaurations du château de Chaumont - mais qui peuvent aussi rencontrer davantage de difficultés à finaliser leurs actions - à l'exemple des *Compagnons du Château de Pierrecharve* qui peinent à conserver cet édifice situé à Mûres (FIG. 30). Par conséquent, il s'avère que l'alliance association/collectivité paraît être une formule efficace en matière de protection du patrimoine castral, combinant ainsi les rôles, d'une part, de moteur et/ou de conseil et, d'autre part, d'exécution.

La place des institutions de contrôle et de conseil

Les actions des milieux associatifs, des collectivités locales et des particuliers sont contrôlées par plusieurs institutions. En premier lieu, l'entretien de vestiges en ruine (dévégétalisation), la réalisation de sondages en élévation (décrépissage par exemple) ou en sous-sol (fouilles) sont soumis à autorisation auprès du Service Régional de l'Archéologie⁷⁷. Il s'agit d'un service de l'État français implanté dans chaque région qui veille à l'application de la législation relative au patrimoine archéologique et assure la protection de ces sites, à travers notamment la mise à jour de la carte archéologique⁷⁸. Cette base de données permet de définir des zones de saisine archéologiques, au fur et à mesure des nouvelles découvertes, afin de protéger les vestiges menacés par des projets de construction. Par ailleurs, la Conservation Régionale des Monuments Historiques⁷⁹ est une autre institution de l'État implantée en région dont le rôle est la protection du patrimoine mobilier et immobilier. Elle instruit les dossiers de demande de protection (classement et inscription), assure le suivi des biens protégés (choix techniques et subventions lors de travaux de restauration notamment) et de toute opération réalisée dans un périmètre de 500 mètres autour de ces biens. Outre ces institutions de contrôle, d'autres services accompagnent les propriétaires de biens patrimoniaux culturels en tant que conseillers. C'est une des missions des Services Territoriaux de l'Architecture et du Patrimoine⁸⁰, organismes de l'État implantés dans chaque département au service des particuliers et des collectivités. Les équipes des STAP sont spécialisées dans la construction, les modes d'occupation de l'espace et le rapport entre bâti et paysage. Enfin, concernant le département de la Haute-Savoie, la Direction des Affaires Culturelles du Conseil général apporte également un appui financier - par des subventions - et un suivi des monuments et objets protégés ou des demandes de protections.

(FIG. 29)

Graphique représentant les types d'état de conservation des sites publics.

M. Chevalier - SDAHS, 2012.

75.

Il s'agit d'une convention annuelle établie entre les associations et la commune stipulant la participation de cette dernière au financement du coût du chantier d'insertion et la mise à disposition de locaux.

76.

Conservatoire des espaces naturels de la Haute-Savoie.

77.

SRA Rhône-Alpes, Le grenier d'Abondance, 6 quai Saint-Vincent, 69283 LYON cedex 01.

78.

Il s'agit de la base Patriarche du Ministère de la Culture.

79.

CRMH Rhône-Alpes, Le grenier d'Abondance, 6 quai Saint-Vincent, 69283 LYON cedex 01

80.

STAP Haute-Savoie, 24 Boulevard du Lycée, BP 276, 74007 Annecy Cedex.

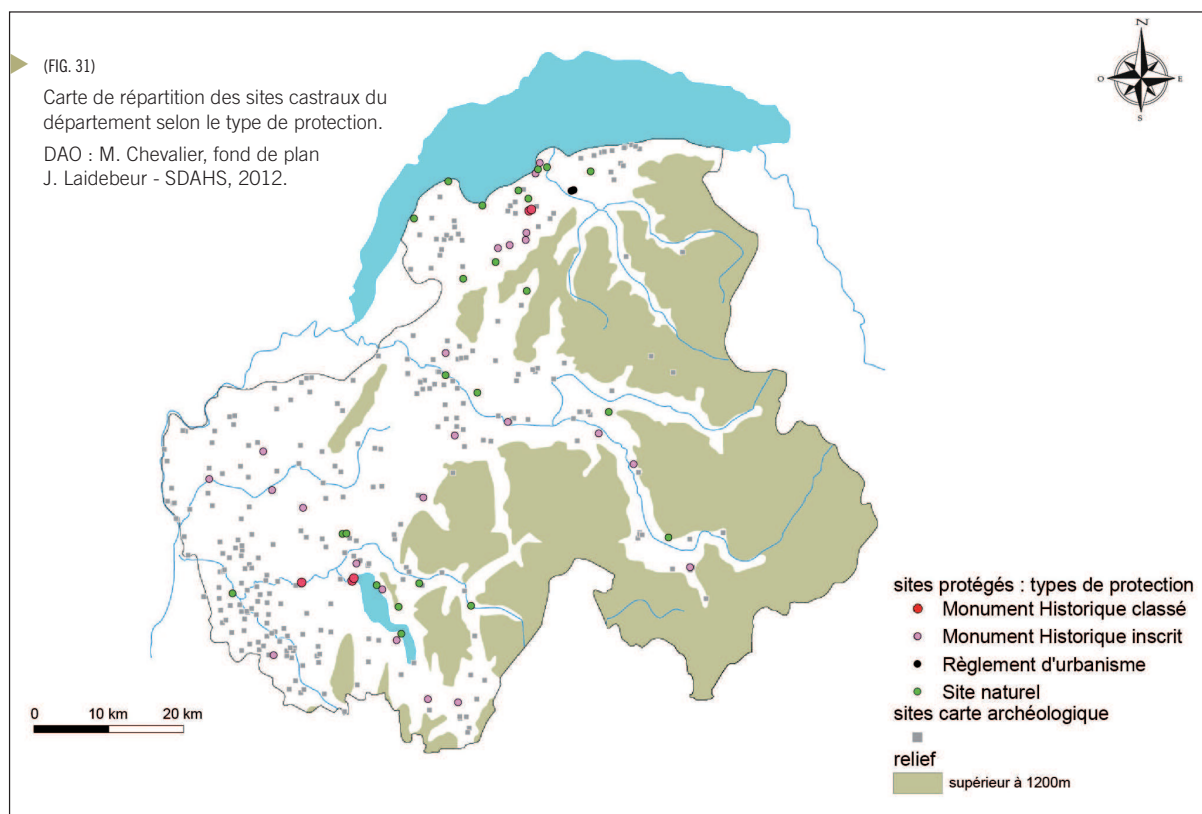
(FIG. 30)
Mûres. Tour de Pierrecharve en 2009, puis en 2010, après son effondrement partiel.
© L. D'Agostino - SDAHS.



(FIG. 32)
Lully. Maison forte de La Rochette, carte postale du début du XX^e siècle.
Collection privée.



(FIG. 31)
Carte de répartition des sites castraux du département selon le type de protection.
DAO : M. Chevalier, fond de plan J. Laidebeur - SDAHS, 2012.



Les services répondent aussi aux différentes sollicitations émanant des propriétaires de sites patrimoniaux. Par rapport à l'étude des châteaux, un exemple récent est celui de la maison forte de Buffavent, à Lully. Les propriétaires privés ont fait appel au service archéologique, dans le cadre d'un projet de restauration, afin d'accompagner les architectes.

Pour conclure sur l'état actuel des éléments présentés dans cette étude, il semble utile de dresser le bilan des protections et des lacunes (FIG. 31). On compte 53 châteaux ou maisons fortes protégés sur un total d'environ 400 sites recensés à la carte archéologique pour la Haute-Savoie, ce qui représente 1 site sur 8. Parmi ces 53 édifices, on observe plusieurs types de protection :

- 6 sites classés au titre des Monuments Historiques ;
- 28 sites inscrits au titre des Monuments Historiques ;
- 17 sites protégés au titre de site naturel ;
- 2 sous règlement d'urbanisme (ZPPAUP)

L'objectif de ces protections est d'imposer un regard des institutions compétentes lors de transformations de ces sites par leurs propriétaires afin de ne pas dénaturer les lieux et de conserver leur valeur historique. L'étude des sites castraux de la Haute-Savoie souligne un besoin de sauvegarde des vestiges encore visibles puisque de nombreux édifices ont déjà disparu. Parmi l'ensemble des entités méritant de toute évidence une protection, on trouve notamment le château de Cusy (Cusy), le châtelet du Crédo (Cornier), le château de Gruffy (Gruffy), le château d'Hauteville (Hauteville-sur-Fier), le château de Pierre (Nangy), la tour de Pierrecharve (Mûres), le château de Chaumont (Chaumont) et la maison forte de La Rochette (Lully) (FIG. 32). Par ailleurs, on peut constater que la seule protection juridique, bien qu'elle soit nécessaire pour assurer la sauvegarde des sites, n'est malheureusement pas suffisante. La maison forte de Cursinges située sur la commune de Draillant, par exemple, est inscrite au titre des Monuments Historiques. En tant que tel, tout projet de travaux devrait être soumis à la validation scientifique et technique de l'administration. Or, dans le cas présenté ici, les vestiges ont fait l'objet de dégagements partiels à la pelle mécanique par l'un des propriétaires sans contrôle des instances compétentes.

Mise(s) en valeur ? Impact patrimonial et liens avec la recherche

La multiplicité des acteurs, ainsi que les différents niveaux de lecture des sites et d'attentes des intervenants rendent la réalisation des projets de restauration, d'aménagement et de mise en valeur des sites particulièrement complexe.

Les travaux : le difficile équilibre entre conservation et aménagement

La première contrainte pour les propriétaires est le caractère souvent unique de la gestion d'un site patrimonial et archéologique. En effet, rares sont ceux qui peuvent prétendre avoir été confrontés deux fois à cette situation. De ce fait, il est nécessaire pour les acteurs institutionnels, dont la gestion du patrimoine ou la recherche est le métier, de faire preuve d'une pédagogie toujours renouvelée pour expliquer les démarches administratives à suivre, la fragilité des sites, les contraintes liées à la conservation, les méthodes de travail qui diffèrent forcément de tout autre chantier plus classique. Travailler sur le patrimoine architectural, quel qu'il soit, nécessite des précautions, surtout vis-à-vis de ce qui ne se voit pas au premier abord. Combien est-il difficile d'expliquer la nécessité des études archéologiques sur les monuments historiques, qui sont censés être étudiés et connus depuis des décennies !

Certaines restaurations anciennes ont largement masqué les dispositifs architecturaux primitifs, ce qui nuit aujourd'hui à la compréhension du bâti mais a permis la conservation des sites. Dans la plupart de cas, l'absence de documentation ne permet pas de connaître de manière précise l'état du château avant sa restauration. Rares sont les cas comme celui du château de Langin, qui a connu d'importants travaux de restauration et d'aménagement des années

1960 à 1980, mais dont les propriétaires ont eu le soin de documenter chaque étape des travaux par des campagnes photographiques soignées. Le château de Ripaille (FIG. 33) a lui aussi connu des transformations drastiques dans un style Art Nouveau au tout début du XX^e siècle sous l'impulsion de la riche famille industrielle Engel-Gros, mais l'importante documentation graphique laissée par les architectes du projet de restauration livre aujourd'hui un état des lieux avant et pendant travaux précieux pour les archéologues et les historiens⁸¹. Dans chaque cas, depuis le montage du projet jusqu'à sa réalisation, il y a un équilibre délicat à trouver entre la conservation des sites et la volonté d'aménagement. La première et principale réalité, souvent méconnue des propriétaires, est le caractère irréversible de la majorité des interventions sur les sites. Chaque campagne de travaux fait disparaître des informations archéologiques, dénature le site, l'éloigne de ce qui est l'objectif de la conservation pure, c'est-à-dire la préservation et la transmission du patrimoine dans un état aussi proche que possible de celui dans lequel il nous est parvenu. Ainsi, on signalera aux antipodes l'une de l'autre les démarches engagées au château de Faucigny d'une part et aux châteaux d'Allinges et de Chaumont d'autre part. Dans les deux cas, la volonté locale était à la fois de restaurer le château afin de conserver les élévations fragiles et ruinées, mais aussi de rendre le site accessible, sécurisé, et lisible pour le public. Dans le cas de Faucigny, les interventions ont consisté d'une part à cristalliser les élévations par des reprises de maçonneries, mais aussi à aménager les sols et les circulations, par un traitement qui a fortement altéré la nature du sol et donc le sous-sol et les vestiges enfouis. Les cheminements ont été gravillonnés et les emprises des bâtiments définies par des sols en planchers, ce qui a non seulement affecté l'aspect général du site, jusqu'alors envahi de végétation, mais aussi la compréhension de certains espaces : on pourra principalement regretter la création d'une chemin passant tout autour de l'enceinte haute au pied des courtines, là où se trouvait une escarpe destinée à protéger la résidence seigneuriale. Ce processus a perturbé la lecture du site et modifié en profondeur sa topographie ancienne, au profit de la mise en place d'un circuit de cheminement ; en revanche, les panneaux explicatifs, de taille réduite, ont été installés de manière discrète sur les murs, sans ancrage au sol.

(FIG. 33)
Ripaille à Thonon-les-Bains.
© L. D'Agostino, Hadès, 2010.



Les démarches engagées aux châteaux d'Allinges ont pris le parti de conserver l'existant par le cristallisation des maçonneries, en limitant les travaux sur le sous-sol. Ces choix permettent à la fois de conserver l'aspect général du site, jusqu'alors caractérisé par son caractère très naturel et sauvage, mais aussi de limiter les possibilités d'atteintes aux structures enfouies. Le protocole destiné à préserver le sous-sol est également marqué par les choix techniques pour l'aménagement de la signalétique du site et du mobilier, qui s'orientent résolument vers des systèmes sans ancrages au sol ou avec des

81. BURNICHON Pierre-Sébastien, « La restauration 1900 du château de Ripaille : une aventure architecturale moderniste », dans *La Rubrique des Patrimoines de Savoie*, 2006, p. 18-19 ; CRETZAZ-STÜRZEL Elisabeth, *Étude historique sur la restauration 1900 du château de Ripaille*, Fondation Ripaille, Château de Ripaille, Thonon-les-Bains, 2008.

points d'ancrages très limités (bancs et tables sur gabions, sans fondations ; panneaux placés sur les murs ou les arbres et sans poteaux porteurs).

À Chaumont (FIG. 34), les travaux se sont limités à une reprise des maçonneries, sans aucun travaux au sol, laissé dans son état naturel et simplement fauché périodiquement. Dans le cas de la tour ronde du château de Faverges, la démarche de restauration est allée jusqu'à la restitution d'éléments disparus, puisque le hourd en bois qui couronnait l'édifice a été reconstruit, sur la base des observations archéologiques (FIG. 35).

Cet aménagement offre une vue dominante sur la ville et les alentours, plus-value certaine pour les visiteurs.

Toutefois, les problématiques d'accès à ces édifices contraignent parfois à des aménagements assez lourds. Les tours de Faverges et de Beauvivier à Doussard sont rendues accessibles par des escaliers qui permettent de créer des belvédères appréciables. Ces escaliers, en métal, ont un impact certain sur les maçonneries anciennes, mais leur aspect résolument contemporain ne crée pas d'ambiguïté sur leur ancienneté.



(FIG. 34)

Tour maîtresse de Chaumont, restaurée en 2009.

© L. D'Agostino, Hadès, 2010.



(FIG. 35)

Le château de Faverges dominé par sa tour ronde et hourd restitué.

© L. D'Agostino, Hadès, 2011.

« Mettre en valeur » : faut-il connaître le site pour définir un projet ?

À l'évidence, les points de vue divergent sur la question de connaissances fondamentales nécessaires pour définir un projet d'aménagement de site. Dans nombre de cas, et pas seulement en Haute-Savoie, la recherche historique ou archéologique n'intervient que très tard dans le processus d'aménagement ou de restauration d'un site, au moment où le projet est déjà fixé et les autorisations de travaux déposées. Le plus souvent, ne sont réalisées que des opérations d'archéologie préventive ou de suivi de travaux où seules interviennent des préoccupations financières (que l'opération coûte le moins cher possible puisqu'elle n'a pas été budgétée dans le projet global) et de délais (sans retarder les travaux puisque les opérations archéologiques sont fréquemment prévues alors que le calendrier général est déjà fixé). Car la démarche qui consiste aujourd'hui à accompagner les travaux de recherches archéologiques n'est que très récente, consécutive aux pertes irrémédiables causées par les grands travaux des Trente Glorieuses ; le développement de

l'archéologie du bâti notamment ne date que des années 1990... Avec l'évolution de la discipline et la lente diffusion des compétences, les aménageurs et les gestionnaires de sites commencent à prendre conscience de l'intérêt que prend un site lorsqu'il est mieux connu.

L'apport de connaissances lié à une lecture archéologique d'un bâtiment et la plus-value culturelle qu'on peut en tirer n'est que très rarement prise en compte, même si les mentalités commencent à changer.

Les études préalables réalisées en amont des projets de restauration (Rives à Thonon-les-Bains, Hautetour et Le Châtelet à Saint-Gervais-les-Bains, Allinges), permettant d'améliorer la connaissance des sites (FIG. 36), d'anticiper des problèmes structurels par une meilleure connaissance de l'évolution des édifices et donc de leurs points de fragilité, démontre systématiquement l'intérêt que revêt l'intégration des problématiques archéologiques dans une phase de restauration ou d'aménagement.

(FIG. 36)

Maison forte du Châtelet à Saint-Gervais-les-Bains, fouillée en 2008 dans le but de sa mise en valeur, réalisée sous maîtrise d'œuvre de Guy Desgrand-champs en 2012.

© L. D'Agostino, Hadès, 2012.



Hormis les considérations propres à la recherche archéologique, qui se nourrit des études de cas pour produire des synthèses par la comparaison de sites analysés en profondeur, il apparaît qu'à l'échelle de chaque site les interprétations sont systématiquement renouvelées, les édifices mieux compris et connus et l'information que recèlent les murs et le sous-sol est sauvegardée par l'étude.

En revanche, les restaurations effectuées sans réelle phase d'étude archéologique, en amont et/ou pendant le chantier, laissent des édifices mal connus, mal compris et mal documentés, avec une perte de matière scientifique irrémédiable. Au final, peut-on dire que ces édifices ont bénéficié d'une mise en valeur ? Ce n'est certes pas toujours le but des travaux, comme pour la tour de Bellecombe à Reignier qui n'a été consolidée que pour éviter sa chute sur la route en contrebas (FIG. 37).

(FIG. 37)

Reignier. Tour de Bellecombe.
© L. D'Agostino - Hadès, 2011.



Au terme de ce panorama, nous concluons sur un bilan optimiste puisque, à l'échelle du département de la Haute-Savoie, on constate une évolution nette des pratiques et des mentalités dans les dix dernières années. Le XIX^e siècle a vu la bourgeoisie aisée ou de riches industriels s'emparer de la sauvegarde des châteaux et procéder à des restaurations imposantes mais les préoccupations patrimoniales étaient très différentes des nôtres, l'histoire inscrite dans les murs n'étant que très secondaire par rapport à la préservation globale des monuments. Cette dynamique s'est poursuivie au cours du XX^e siècle, à l'initiative de propriétaires privés ou publics mais souvent sans encadrement ni conseil, jusqu'au tournant des années 1980 à 1990. Aujourd'hui, les collectivités territoriales s'emparent de la gestion d'une partie de ce patrimoine fragile et parfois ténu, prêt à disparaître, que les propriétaires privés ont du mal à gérer.

Malgré les nombreuses recherches déjà menées, le potentiel scientifique des sites castraux reste important et il reste beaucoup à faire pour les connaître avec finesse.

Les différentes expériences de restauration et d'aménagement tendent à montrer qu'il n'y a pas de recette toute faite, chaque site possédant ses spécificités (exposition climatique, état de conservation, problèmes d'accès) et nécessitant de choisir des principes de restauration adaptés (emploi et acheminement des matériaux de chantier, techniques de restauration, impact visuel et paysager des travaux). Au gré des chantiers, le savoir-faire commun des institutions patrimoniales, des architectes, des archéologues, des entreprises de restauration s'améliore, de même que les capacités à travailler ensemble.

Le patrimoine castral, rarement menacé par des travaux d'aménagement du territoire puisqu'il occupe par nature des lieux hauts perchés et difficiles d'accès, n'en reste pas moins fragile. Faut-il conserver ces géants d'architecture ou les laisser disparaître puisqu'ils ont perdu toute l'utilité militaire qui a justifié leur construction ? Sans prétendre répondre à cette question, force est de constater que les volontés de préserver certains éléments de ce patrimoine existent au sein de la population ; il reste aux institutions et aux chercheurs à accompagner ces volontés pour assurer l'équilibre entre les aménagements et la sauvegarde des sites.

